



BULETIN



DE L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE

ORGANE OFFICIEL

VOUÉ A LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

PARAISANT CHAQUE TRIMESTRE

Rédaction et Administration

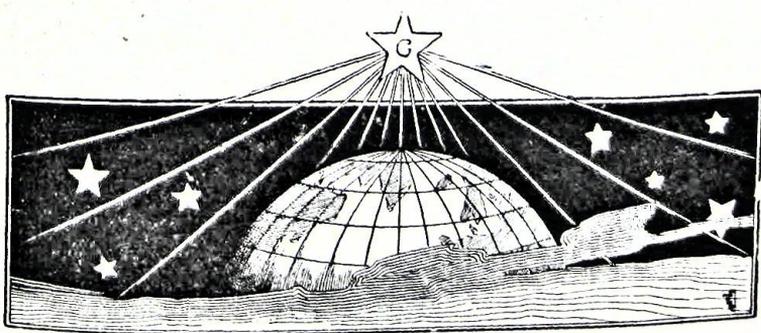
Grand Chancelier : **John MOSSAZ**

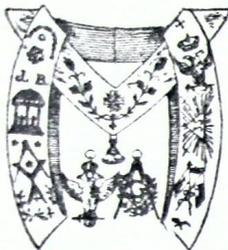
20, Rue du Général-Dufour, Genève

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand N° 138

Adresse télégraphique : Amitente, Genève

Chèques Postaux I. 3510





Fabrique spéciale de Bijoux et Décors Maç.

de tous grades et de tous rites - Librairie Maçonnique

V. GLOTON

7, Rue Cadet, PARIS (France)

En face le G. O. D. F.

ENVOI franco sur demande du Catalogue H

LA CHAINE D'UNION

Revue mensuelle de documentation et d'informations maçonniques

Paraissant le 1^{er} de chaque mois (sauf en juillet et août)

N'est délivrée que sur justification de la qualité maçonnique

Direction et Administration : Gloton, 7, rue Cadet, Paris 9^e

Prix de l'abonnement annuel :

France et Colonies françaises:	35 fr. français
Etranger: Union postale	: 45 » »
Autres pays	: 55 » »
Belgique	: 45 fr. belges

Les abonnements partent du 1^{er} octobre

Librairie Maçonnique Van de Graaf-Dopere

53, Rue Malibran (2^e étage) Tél. 48-70-74 BRUXELLES

CATALOGUE contenant 1800 N^{os} d'Ouvrages Maçonniques et Occultes

ENVOI SUR DEMANDE

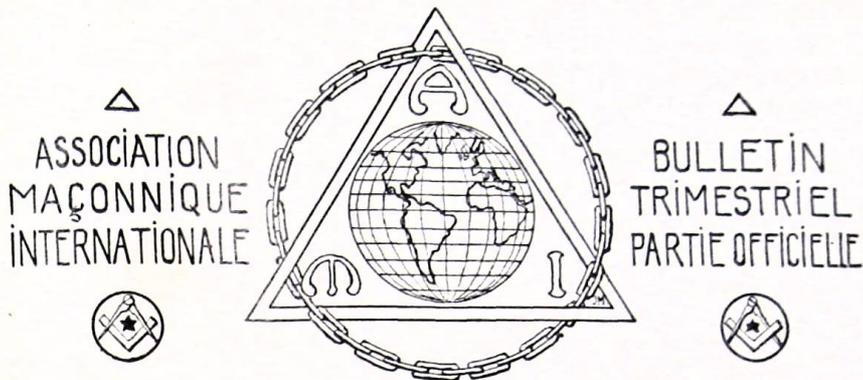


E. LEHMANN & TEISSIER

20, Rue Cadet, PARIS (9^e)

INSIGNES ET BIJOUX MAÇONNIQUES
DE TOUS GRADES

LIBRAIRIE MAÇONNIQUE



Rapport administratif de l'exercice 1937

TT.: III.: et TT.: CC.: FF.:,

J'ai la faveur de vous soumettre le XVI^e rapport annuel de l'A.M.I. concernant la gestion administrative, les travaux du Comité Exécutif et l'activité de la Grande Chancellerie durant l'exercice écoulé.

Malgré les troubles sociaux et politiques de l'heure présente, malgré les dangers et les catastrophes dont le monde est sans cesse menacé et bien que les peuples semblent attendre leur salut de régimes politiques où les droits de l'homme sont méconnus et foulés aux pieds, l'A.M.I. poursuit sa tâche, s'efforçant de mener à chef la mission qu'elle s'est donnée d'unir les FF.: MM.: de l'Univers par les liens d'une fraternité et d'une solidarité effectives.

Les temps ne sont certes pas favorables à la réalisation de cet idéal qui ne peut, en effet, fleurir que dans la Paix. C'est déjà un résultat très appréciable que d'avoir résisté aux attaques violentes et passionnées des ennemis de notre Ordre et surmonté les multiples obstacles semés sur notre route par le dogmatisme, les haines de races et l'intolérance alors que tant d'autres institutions poursuivant, elles aussi, des buts humanitaires et pacifistes, ont succombé dans la lutte.

Malheureusement, nous sommes éloignés du but que nous cherchons à atteindre. La concorde ne règne pas encore entre nous et ne préside point aux relations maç.: universelles. Les discussions byzantines sur des formules et des traditions, respectables sans doute, mais d'ordre secondaire, élèvent encore des barrières

contre l'entente fraternelle de toutes les Puissances maçonniques. Peut-on espérer réaliser la fraternité entre les Nations alors que ceux qui en sont les protagonistes ne s'entendent point entre eux? L'œuvre sera longue et difficile mais elle s'accomplit chaque jour. Si les résultats ne sont pas en proportion de nos efforts qu'importe, il n'est pas d'effort inutile, il n'est pas de résultat qui ne soit un acheminement et un progrès. C'est cette confiance et cette persévérance qui ont inspiré l'A.M.I. dans les travaux que nous résumons dans ce rapport.

∴ ∴ ∴

§ I. — CONVENT.

Les Résolutions, vœux et appels votés au Convent de Prague en 1936 et communiqués à toutes les Puissances Maç. du monde ont eu un retentissement inespéré. La presse maç. de tous les pays les a diffusés et commentés en félicitant l'A.M.I. pour le choix du Thème (La Défense de la Civilisation) et l'étude approfondie qui a été faite de cette grave question.

La préparation du Convent de 1938 qui aura lieu à Lucerne au début de septembre, a fait l'objet des préoccupations du Comité Exécutif.

Dès le début de l'année un nouveau Thème de discussion a été choisi et communiqué à toutes les Maçonneries associées ainsi qu'à toutes les GG. LL. régulières du monde. Il s'agit de la « Recherche des possibilités de rapprochements entre les diverses Puissances Maçonniques régulières du Monde ».

La question est plus que jamais d'actualité et son importance qui n'échappera à aucun F. M., doit engager tous les Ateliers et tous leurs membres à collaborer à cette étude. Le rapporteur général a été désigné en la personne du T. III. F. Louis Doignon, président du Comité Exécutif de l'A.M.I. et G. M. de la G. L. de France.

∴ ∴ ∴

§ II. — COMITE EXECUTIF ET COMITE CONSULTATIF

Le Comité Exécutif élu par le Convent de 1936 comprend neuf délégations confiées aux Puissances maç. suivantes :

G. O. de Belgique (adj. G. L. de Luxembourg); G. L. Espagnole (adj. G. O. Espagnol); G. O. de France (adj. G. L. de France); G. L. Suisse Alpina; G. L. Nationale Tchecoslovaque; G. L. de Pologne (adj. G. L. de Bulgarie); G. L. Yougoslavia; Amérique du Nord et Cen-

trale : GG. L. du Mexique (adj. G. L. du Panama); Amérique du Sud : G. L. du Chili (adj. G. L. du Pérou et G. L. de l'Uruguay).

Rappelons que les GG. L. adjointes aux délégations n'ont que voix consultative dans les délibérations du Comité; elles ne peuvent voter qu'en cas d'absence et avec l'assentiment de la G. L. détenant le mandat officiel.

Le Comité Consultatif se compose des anciens chefs de délégation ayant exercé une activité importante au sein du Comité Exécutif. Leur nomination se fait après chaque Convent sur proposition du Comité Exécutif ratifiée par leur G. L. respective.

Sa composition actuelle est la suivante :

Les TT. III. : Raoul Engel et Victor Carpentier (G. O. de Belgique); L. Maréchal et L. Doignon (G. L. de France); Arthur Mille et A. Pouriau (G. O. de France); F. Esteva (G. L. Espagnole); P. Pappageorges (G. O. de Grèce).

Ses membres siègent au Comité Exécutif avec voix consultative.

Le Comité Exécutif a tenu trois sessions aux cours de l'année soit : 1° à Paris, le 23 janvier; 2° à Bâle, le 22 mai et 3° à Paris, le 27 septembre.

Parmi les objets à l'ordre du jour de ces sessions, relevons :

Le Convent ordinaire de 1938 et le Thème d'étude; la gestion financière et les contributions d'adhérents; la situation internationale de la F. M.; candidatures et régularité des candidats; rapprochement des Puissances maçonniques et leurs relations; les publications de l'A.M.I.; les secours aux ff. mm. espagnols et à leurs familles; etc., etc.

Les comptes rendus de ces séances, adressés à toutes les Puissances affiliées et publiés dans notre Bulletin, ont reproduit fidèlement ces délibérations et de façon assez détaillée pour que chacun puisse juger de l'activité déployée par nos administrateurs. Signalons de plus, comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire, que les frais de déplacement des délégués n'incombent pas à l'A.M.I. Le sacrifice de leur temps en s'ajoutant à cette charge financière qui leur est imposée, témoigne d'un dévouement auquel il n'est que justice de rendre hommage.

∴ ∴ ∴

§ III. — GRANDE CHANCELLERIE

Ainsi que l'on peut en juger par la consultation des tableaux de statistique annexés au présent rapport, la correspondance de

1937 a été considérable ; elle ne représente cependant qu'une partie de l'activité du G. . Chancelier.

On a recours à notre Chancellerie pour une foule de renseignements d'ordre maçonnique. Elle devient de jour en jour le centre d'informations auquel s'adressent non seulement les Obéd. . membres de l'A.M.I. mais celles qui ne sont point associées. Les loges, les ff. . mm. . individuellement, la presse maçonnique, prennent l'habitude de nous consulter sur une multitude de questions auxquelles il n'est pas toujours facile de répondre car les recherches que nous devons faire sont parfois longues et compliquées. Il arrive fréquemment que la Chancellerie met en relation des ff. . qui, poursuivant les mêmes études, peuvent s'aider mutuellement. Notre tâche est des plus intéressantes et, bien qu'elle accapare beaucoup de notre temps, nous avons la certitude qu'en la remplissant nous travaillons dans l'intérêt de la F. . M. . en général et, plus particulièrement, dans celui de l'entente frat. . et du rapprochement des Puissances Maçonniques.

Il est devenu de règle que l'on nous consulte à propos de la reconnaissance interobédientielle surtout lorsqu'il s'agit de GG. . LL. . de création récente ou fondées à la suite de scissions. Nous avons la certitude d'avoir contribué pour une large part à maintenir l'unité de juridiction territoriale en évitant de consolider les schismes et les divisions par des relations officielles basées sur une connaissance insuffisante de la situation. Nous pourrions citer des cas où l'impossibilité, pour certains groupements, d'obtenir la reconnaissance d'autres GG. . LL. . a donné lieu à la réconciliation des parties et au retour des dissidents.

Le Thème d'étude de 1938 a valu à la Chancellerie une importante correspondance. De nombreuses loges nous ont demandé de les diriger dans le choix d'une bibliographie appropriée à cette étude et dans bien des cas nous avons pu fournir directement des publications utiles. Des quelques rapports qui nous ont été envoyés par leurs auteurs, de même que des conférences que nous avons entendues dans les ateliers des orientes voisins de Genève, nous avons relevé avec satisfaction de nombreuses citations tirées de notre Bulletin auquel il semble que l'on a fréquemment recouru comme source de documentation. Le choix du sujet proposé aura eu comme premier résultat d'engager de nombreux ff. . dans des études historiques qu'ils n'auraient peut-être pas entreprises sans cette raison et plusieurs d'entre eux nous ont avoué y avoir trouvé un si grand intérêt qu'ils comptent bien ne pas s'en tenir là.

Le G. . Chancelier a été appelé à plusieurs reprises par les loges de la contrée pour parler lui-même de l'état actuel des rapports entre les Puissances Maçonniques du monde ou pour prendre part à des conférences présentées par d'autres FF. . sur les possibilités de rapprochement.

Les Rapports, les Comptes rendus des séances ont été régulièrement envoyés à tous nos adhérents. De même que la correspondance, ils sont rédigés en espagnol pour nos membres dont le siège est en Amérique latine. Les communications faites à toutes les GG. LL. du monde sont rédigées en trois langues. Nous sommes aidés pour ces traductions par des ff. mm. dévoués, membres du Cercle Maçonique International de Genève, à qui nous adressons, ici, l'expression de notre reconnaissance.

L'Office de documentation, la rédaction et l'administration du Bulletin, la comptabilité et la gestion financière représentent une forte part de l'activité de la Chancellerie à laquelle il faut ajouter les visites, toujours plus nombreuses, de ff. mm. de passage à Genève où en mission auprès des grandes institutions internationales siégeant dans cette ville et qui profitent de ces circonstances pour s'entretenir avec le G. Chancelier de sujets divers ou pour lui apporter le salut frat. de leurs ff..

Ajoutons enfin que nos ressources étant très restreintes, il ne nous est pas possible d'occuper un nombreux personnel; celui-ci est, en effet, réduit à un secrétaire à qui nous allouons un salaire trop modeste pour qu'il nous soit possible de l'employer de manière permanente. Espérons en des temps meilleurs où l'A.M.I. pourra faire mieux et plus généreusement.

.. ..

§ IV. — EFFECTIF DES MEMBRES

A fin décembre 1937 l'A.M.I. compte 31 Puissances Maçonniques associées.

Cet effectif était à fin 1936 de 30 membres. La G. L. du Paraguay et le G. O. de Haïti dont le Convent de Prague avait prononcé la radiation pour n'avoir pas satisfait à leurs obligations financières, s'étant acquittés de leur dette antérieure, ont été réintégrés dans leur qualité de membre.

Par contre la G. L. de l'île de Cuba n'ayant pas donné suite aux propositions d'arrangement qui lui avaient été faites au sujet de ses contributions arriérées a cessé de faire partie de notre Association, la décision transitoire du Convent étant devenue définitive.

Alors que pendant une dizaine d'années nous avons, à chaque Convent, enregistré avec une profonde satisfaction, l'accroissement constant de l'effectif de nos membres, celui-ci reste maintenant stationnaire et diminue même du fait que, dans certains pays, le régime politique, a interdit la Franc-Maçonnerie sur le territoire national.

Nous croyons toutefois que ce temps d'arrêt se serait produit tôt ou tard car, en comparant la liste de nos adhérents avec celle de toutes les Maçonneries du monde, nous constatons qu'à quelques exceptions près, les Puissances Maçonniques qui n'ont pas encore adhéré à notre fédération sont surtout les G.G.'. LL.'. anglo-saxonnes et scandinaves. Or, la solution des problèmes posés par le rapprochement avec ces groupements (qui représentent numériquement le plus fort contingent des maçons) demande une longue préparation. Il y a des préventions à faire disparaître, des concessions réciproques à faire, des erreurs à redresser, avant que d'établir le contact et d'arriver à une collaboration universelle. C'est pourquoi l'A.M.I. propose à ses adhérents d'étudier en commun les possibilités de ce rapprochement.

∴ ∴ ∴

§ V. — OFFICE DE DOCUMENTATION (O. D.)

L'Office de documentation qui, on s'en souvient, fut créé dans le but de renseigner les chefs des Obéd.'. associées sur les faits importants de la vie maç.'. internationale, n'a fait que 3 communications au cours de l'année écoulée. Ces renseignements, toujours tirés des sources les plus sûres et contrôlés avec soin, se rapportaient à l'Espagne et à la Suisse.

Depuis sa création, en 1934, l'O. D. a fait passer 31 informations. Il pourrait rendre de plus grands services et jouer un plus grand rôle si les Puissances Maçonniques associées voulaient bien se donner la peine de porter à la connaissance de la G.'. Chancellerie les événements susceptibles d'intéresser la communauté. Ceux-ci ne nous parviennent la plupart du temps, que par les revues maç.'. c'est-à-dire alors qu'ils ont déjà perdu leur caractère d'actualité et qu'ils n'ont plus rien de confidentiel.

∴ ∴ ∴

§ VI. — PUBLICATIONS

a) *Bulletin*. — Quatre numéros du Bulletin ont paru en 1937, comptant au total 146 pages de texte. Le n° 63 du dernier trimestre contient la Table des Matières du V^e volume (années 1935 à 1937) comptant 470 pages.

On relève dans le sommaire des 4 numéros de 1937 :

Partie officielle :

- 1° Les Rapports annuels administratifs et financiers;
- 2° Les Comptes rendus des sessions du Comité Exécutif;

- 3° Les communications sur le Thème d'étude de 1938;
- 4° Des articles nécrologiques;
- 5° Les avis officiels de la Chancellerie;
- 6° Les listes de dons faits à l'A.M.I.;
- 7° La composition des Conseils des Obéd. membres.

La *Revue Maçonnique* contient 14 articles concernant la situation de la F. V. M. V. de certains pays; les événements d'Espagne, le Symbolisme, la défense de la civilisation et diverses chroniques.

Les *Petites Nouvelles* ont donné 46 informations d'actualité maçonnique se rapportant à 20 pays.

La nouvelle rubrique ouverte l'an passé sous le titre : « *Offres, Demandes et Recherches* » a donné lieu à des échanges et des acquisitions.

Dans *Les Livres*, il a été rendu compte de 9 ouvrages qui nous ont été adressés par leurs auteurs.

Le Bulletin a été tiré à 600 exemplaires dont voici la justification :

Service gratuit aux Obédiences membres.	145 ex.
Service des abonnements	224 —
Publicité, collaborateurs, donateurs	49 —
Echange avec nos confrères	29 —
Propagande	15 —
Stock (vente et archives)	138 —
	<hr/>
Total	600 —

Malgré des conditions extrêmement défavorables (suppression d'Obéd. V., clearings, dévaluation, etc.), la crise n'a pas frappé trop durement notre Bulletin; le nombre des abonnés a même augmenté puisqu'il s'élevait à 197 à fin 1936.

b) *Annuaire*. — Nous avons vendu quelques exemplaires de l'édition 1932 de cet ouvrage.

On nous demande assez fréquemment si l'Annuaire de la Franc-Maçonnerie Universelle ne sera pas bientôt réédité. Il est certain qu'il serait temps de lancer une nouvelle édition et nous l'aurions déjà fait depuis longtemps si nous ne considérions pas que ce serait une opération financière désastreuse. Le coût de l'impression serait d'un ordre tel qu'il faudrait, pour n'être point en déficit, une vente assurée de 2.000 exemplaires ce qui, étant donné les circonstances présentes, est absolument irréalisable.

c) *Autres publications*. — Nous avons publié en trois langues le Rapport général de feu notre F. V. Constant Pierre sur le Thème d'étude de 1936 : La Défense de la Civilisation.

§ VII. — FINANCES

Ainsi qu'il appert du Compte rendu financier joint au présent rapport, l'exercice 1937 se termine par un boni de Frs s. 1.570,10 portant notre capital disponible à Frs. s. 9.563,45.

Si l'on tient compte des conditions économiques générales, ce résultat est des plus réjouissant. A l'encontre d'un grand nombre d'institutions internationales similaires dont les réserves sont mises à contribution, l'A.M.I. voit s'accroître les siennes. Elles atteignent maintenant un chiffre qui permettra de compenser durant un certain temps les déficits éventuels. Cette situation résulte de notre administration prudente et sage qui nous a fait réduire nos frais au minimum indispensable.

Voici quelques commentaires sur certaines rubriques du compte de Profits et Pertes.

1° *Bulletin* (voir § VI publications). — Le déficit moyen des trois années précédentes a été de Frs. 716.— soit de Frs. 148.— supérieur à celui de 1937.

C'est en grande partie à la propagande faite auprès de ses membres par le G. O. de Belgique que nous sommes redevables de ce résultat. Nous l'en remercions très chaleureusement en souhaitant que son exemple soit suivi. Cent quarante nouveaux abonnés suffiraient à transformer le déficit traditionnel en un bénéfice. Nous pourrions alors envisager une édition espagnole ou anglaise.

2° *Contributions*. — Nous attirons l'attention sur la rentrée d'une somme assez importante de contributions arriérées. Les Puissances Maçonniques qui sont encore en retard ont été invitées à s'acquitter au plus tôt, le Convent de 1938 devant, selon les décisions de celui de Prague, prendre les mesures prescrites par les Statuts contre les adhérents qui auront plus de deux annuités en souffrance.

La Chancellerie recommande avec insistance le paiement des cotisations dans le premier semestre de l'année afin de faciliter la trésorerie. Il serait également désirable que les Obéd. fassent connaître, en faisant leur versement, le nombre de leurs membres qui a servi de base au calcul de la contribution.

3° *Frais généraux*. — Les dépenses et recettes se répartissent de la manière suivante :

DEPENSES

Poste, Télégraphe, Téléphone	frs. ss.	922.70
Fournitures et matériel de bureau	— —	250.15
Impressions et reliures	— —	120.75

à reporter..... frs. ss. 1.293,60

	report.....	Frs. ss.	1.293,60
Revision de machine à écrire		— —	34,80
Allocations à personnel supplémentaire		— —	125.—
Travaux spéciaux et Divers		— —	206,10
Loyer des Archives		— —	150.—
Couronne mortuaire Magnette		— —	72.—
Pertes s/changes, retours impayés		— —	52,83
Avance de frais (à récupérer)		— —	38,90
		<hr/>	
		Frs. ss.	1.973,23

RECETTES

Recouvrement de ports	frs. ss.	14,72
Intérêts	— —	49,55
Divers	— —	24,79
		<hr/>
	frs. ss.	89,06

4° *Dons.* — La liste des dons a paru régulièrement dans le Bulletin.

5° *Chancellerie.* — La dépense totale de ce chapitre comprend :

Allocation au G. Chancelier	frs. ss.	1.200.—
Loyer et entretien des locaux	— —	1.800.—
Salaire du personnel	— —	1.575.—
Frais de voyage, réceptions, etc.	— —	338.—
Allocation à un ancien employé	— —	600.—
		<hr/>
	frs. ss.	5.513.—

6° *Publications.* — Dans le chiffre des dépenses une somme de Frs. 107.— a été affectée à la publication en anglais du Rapport général sur « La Défense de la Civilisation », Thème d'étude du Convent de 1936.

Le bilan au 31 décembre 1937 présente un excédent d'actif de Frs. s. 13.108,45 en augmentation de Frs. s. 2.495,10 sur l'exercice précédent. Les prévisions de rentrée de contributions arriérées, quoique représentant seulement la moitié des sommes dues, peuvent ne pas se réaliser; aussi convient-il d'accorder plus d'importance aux chiffres indiqués comme capital disponible et enregistrer un accroissement réel de Fr. s. 1.570,10, constitué par le boni de l'exercice 1937. Notre capital liquide est donc de Frs. s. 9.563,45.

§ VIII. — SECOURS AUX FF. MM. ESPAGNOLS

La situation tragique où se trouvent les maç. et les familles de maç. espagnols que la guerre civile a chassés de leurs foyers, le sort épouvantable des orphelins et des veuves de nos ff. tombés sur le champ de bataille ou assassinés par les rebelles, a engagé le Comité Exécutif à organiser une œuvre de secours en faveur de ces malheureux.

Par un appel lancé à toutes les Puissances Maç. de l'A.M.I. nous avons obtenu des souscriptions dont le montant s'élevait au 31 décembre 1937 à Frs. s. 8.906,65. C'est un résultat incomplet, la souscription restant ouverte. Des secours ont été envoyés directement en Espagne par certaines Obéd. alors que d'autres ont déjà consacré des sommes importantes à l'hospitalisation d'orphelins et de familles maçonniques réfugiées. Ces sommes ne sont pas comprises dans le montant de la souscription indiqué ci-dessus.

On a pu suivre dans les comptes rendus des travaux du Comité Exécutif les détails de l'organisation des secours. Nous n'y reviendrons donc pas, nous bornant à signaler les premiers résultats de notre appel. Une comptabilité spéciale a été établie pour cette œuvre dont un rapport qui sera communiqué en temps opportun, exposera l'activité.

Rappelons en passant que la souscription est toujours ouverte. Nous informons les Obéd. qui ne l'ont point encore fait que les dons sont reçus par la G. Chancellerie.

Les sommes recueillies jusqu'ici ont permis de faire face aux besoins signalés mais elles s'épuiseront rapidement.

∴ ∴ ∴

§ IX. — CONCLUSIONS

Il ressort de ce rapport que, grâce à une administration prudente, la situation matérielle de notre Association est relativement bonne et que la diminution que nous avons subie dans l'effectif de nos membres au cours de ces dernières années, n'a pas entraîné de trop graves conséquences financières.

Notre réserve est maintenant assez importante pour nous permettre de combler, si besoin était, les déficits que nous pourrions avoir à enregistrer au cours des années prochaines si le malheur devait encore s'abattre sur quelques-unes des Puissances Maçonniques affiliées.

Malheureusement, le proche avenir nous paraît assez incertain. Nous devons continuer à ménager ces disponibilités qui en des temps meilleurs, auraient pu être consacrées à des missions de propagande et à des publications nouvelles telles que l'édition

en plusieurs langues de notre Bulletin que l'on aurait également pu faire paraître 6 fois au lieu de 4 fois par an.

Quoiqu'il en soit nous continuons à passer sans faiblir à travers les mille difficultés de notre triste époque et ce résultat qui pourra peut-être paraître insuffisant à beaucoup de nos ff. dont l'enthousiasme et la foi ne se sont pas trouvés aux prises avec les réalités, réjouira par contre tous ceux qui, ayant tenté de mettre leur idéal en pratique, se sont heurtés aux forces conjuguées des passions partisans, des préjugés égoïstes et des dogmes étroits.

Au milieu de la tempête qui sévit sur le monde causant la ruine et la mort de nombreuses institutions humanitaires plus anciennes et plus puissantes, l'A.M.I. est restée debout. Arrêtée dans sa marche par les événements extérieurs, elle attend l'heure propice, assure ses positions et prépare ses plans pour l'avenir. Elle poursuit sa tâche en se pliant aux circonstances, et si elle n'avance qu'avec prudence et lenteur, du moins elle ne recule pas.

Ce serait être injuste envers l'A.M.I. que de la rendre responsable de ses insuccès. C'est, au contraire, sur l'œuvre qu'elle a déjà accomplie qu'il faut la juger. Alors, on lui rendra certainement hommage pour la persévérance qu'elle a mise, envers et contre tout, à remplir sa mission fraternelle.

Genève, le 18 mars 1938,

Le G. Chancelier :

J. MOSSAZ.

ANNEXE

Statistique de la correspondance

A. — LETTRES EXPÉDIÉES (par pays de destination)

<i>Europe :</i>		<i>Report</i>	160
Allemagne	1	Ecosse	2
Angleterre	2	Espagne	75
Autriche	19	France	280
Belgique	110	Grèce	24
Bulgarie	23	Hongrie	1
Danemark	5	Irlande	2
<i>A reporter</i>	160	<i>A reporter</i>	544

<i>Report</i>	544		<i>Report</i>	1.129
Luxembourg	28		<i>Amérique du Centre</i>	
Norvège	3		<i>et Antilles :</i>	
Pays-Bas	3		Costa-Rica	3
Pologne	22		Cuba	2
Roumanie	6		Guatemala	1
Suède	2		Haïti	7
Suisse	203		Honduras	12
Tchécoslovaquie .	46		Nicaragua	2
Turquie	4		Panama	16
Yougoslavie	26	887	Porto Rico	12
			Rép. Dominicaine.	2
<i>Asie :</i>			Salvador	14
Iles Philippines ...	2			71
Palestine	5	7	<i>Amérique du Sud :</i>	
			Argentine	19
<i>Afrique :</i>			Bolivie	13
Açores	1		Brésil	16
Algérie	1		Chili	24
Dahomey	1		Colombie	16
Egypte	2		Equateur	13
Maroc	2	7	Paraguay	8
			Pérou	16
<i>Amérique du Nord :</i>			Uruguay	17
Etats-Unis	140		Venezuela	15
Canada	18			157
Mexique	70	228	<i>Océanie :</i>	
			Australie	14
<i>A reporter</i>		1.129		14
			Total	1.371

B. — LETTRES EXPÉDIEES (par objet traité)

Administration, affaires intérieures	392
Comités Exécutif et Consultatif	217
Convent, Thème d'étude	132
Candidatures	7
Radiations, Réintégrations, Démission	103
Rapports, Résolutions, Vœux	140
Propagande	16
Secours aux FF. espagnols	95
Publications	69
Réceptions, Invitations, Remerciements, etc.	26
Décès, condoléances	22
Publicité	9
	1.228

Renseignements :

<i>Report</i>		1228
<i>a.</i> — Régularité maç.	17	
<i>b.</i> — Symbolisme et Rituels	6	
<i>c.</i> — Histoire maç.	5	
<i>d.</i> — Juridiction territoriale	6	
<i>e.</i> — Droit maç. . usuel	4	
<i>f.</i> — Recherches, bibliographie, etc.	26	
<i>g.</i> — Actualité et situation maç.	15	
<i>h.</i> — Interventions, Recommandations	42	
<i>i.</i> — Divers	24	143
	<hr/>	<hr/>
Total		1.371

Compte rendu financier

EXERCICE 1937

BILAN D'ENTREE AU 31-XII-1936

Actif :

Capital disponible au 31/XII/1935.	
Frs	4.448,48
Contributions à percevoir .. Frs.	2.500.—
Publicité à encais- ser .. Frs.	120.—
Boni de l'exercice.	
Frs.	3.544,87
	<hr/>
Frs.	10.613,35

Passif :

Excédent d'actif.	
Frs.	10.613,35

Frs. 10.613,35

RESULTATS GENERAUX

			EXCEDENTS	
	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Pertes</i>	<i>Profits</i>
Bulletin Frs.	864.—	1.432,95	568,95	
Annuaire —	104.—			104.—
Contributions .. —	9.010,83			9.010,83
Frais généraux. —	89,06	1.837,98	1.748,92	
Dons —	368,20			368,20
Chancellerie ... —		5.647,75	5.647,75	
Publications .. —	27,94	173,25	145,31	
Publicité —	198.—			198.—
	<hr/>			
	Frs. 10.662,03	9.091,93	8.110,93	9.681,03
Boni de l'exercice Frs.		1.570,10	1.570,10	
	<hr/>			
Frs. suisses	10.662,03	10.662,03	9.681,03	9.681,03

BILAN DE SORTIE AU 31/XII/1937

<i>Actif :</i>		<i>Passif :</i>	
Capital disponible au 31/XII/1936. .. Frs.	7.993,35	Excédent d'actif (Capital). Frs. ss.	13.108,45
Contributions arriérées (7.148). .. Frs.	3.500.—		
Publicité 1937 à encaisser Frs.	45.—		
Boni de l'exercice 1937 Frs.	1.570,10		
	<hr/>		
Frs suisses	13.108,45	Frs.	13.108,45
Excédent d'actif à fin 1937		Frs. suisses.	13.108,45
Excédent d'actif à fin 1936		Frs. suisses.	10.613,35
		<hr/>	
En augmentation de		Frs. suisses.	2.495,10

SITUATION AU 31/XII/1937

Capital disponible au 31/XII/1936 ..	Frs. ss.	7.993,35
Boni de l'exercice 1937	Frs. ss.	1.570,10
	<hr/>	
Total.....	Frs. ss.	9.563,45

se décomposant comme suit :

Espèces en caisse	Frs. ss.	571,06
Solde en banque	Frs. ss.	8.077,65
Solde chèques postaux	Frs. ss.	914,74
		<hr/>
	Frs. ss.	9.563,45

Genève, le 14 mars 1938,

Le G.^e. Chancelier :
J. MOSSAZ.

ANNEXE

A. — CONTRIBUTIONS PERÇUES EN 1937

	<i>arriérées</i>	1937
	(francs suisses)	
G. ^e . L. ^e . de Vienne		280.—
G. ^e . L. ^e . de Belgique		485.—
G. ^e . L. ^e . de Bolivie	240.—	
G. ^e . L. ^e . de Chili		430.—
G. ^e . L. ^e . de Colombie (Barranquilla)	200.—	100.—
G. ^e . L. ^e . de France		1.040.—
G. ^e . O. ^e . de France		2.040.—
G. ^e . O. ^e . de Grèce		325.—
G. ^e . O. ^e . de Haïti	350.—	—
G. ^e . L. ^e . de Luxembourg	90.—	70.—
G. ^e . L. ^e . Valle de Mexico	350.—	—
G. ^e . L. ^e . del Pacifico	130.—	—
G. ^e . L. ^e . du Panama	220.—	110.—
G. ^e . L. ^e . du Paraguay	250.—	—
G. ^e . L. ^e . du Pérou		174.—
G. ^e . L. ^e . de Pologne		150.—
G. ^e . L. ^e . de Porte Rico	329,73	—
G. ^e . L. ^e . République Argentine	650.—	—
G. ^e . L. ^e . Cuscatlan (San Salvador)	40.—	80.—
G. ^e . L. ^e . Suisse Alpina		400.—
G. ^e . L. ^e . Nationale de Tchecoslovaquie		216,50
G. ^e . O. ^e . de Turquie	60,60	—
G. ^e . L. ^e . Yougoslavia		200.—
		<hr/>
	2.910,33	6.100,50
		2.910,33
		<hr/>
Total Frs. suisses.		9.010,83

B. — CONTRIBUTIONS IMPAYEES ¹

	1935	1936	1937
G. L. Espagnole	300.—	100.—	100.—
G. O. Espagnol		400.—	400.—
G. L. de Bulgarie			130.—
G. L. del Pacifico (Mexique) ..		130.—	130.—
G. L. Oriental Péninsular (Mexique), solde	80.—	130.—	130.—
G. L. Valle de Mexico (Mexi- que)		350.—	350.—
G. O. de Haïti		130.—	130.—
G. L. de Honduras		100.—	100.—
G. L. de Porto-Rico		330.—	330.—
G. L. Cuscatlan (San Salva- dor), solde		40.—	80.—
G. L. République Argentine solde	140.—	220.—	220.—
G. L. de Bolivie			120.—
G. O. du Brésil		900.—	900.—
G. L. de l'Equateur, solde		40.—	90.—
G. L. du Paraguay			90.—
G. L. de l'Uruguay ²			150.—
G. L. du Vénézuéla		154.—	154.—
	520.—	3.024.—	3.604.—
			3.024.—
			520.—
			7.148.—
Total Frs. suisses			

¹ Le montant de ces contributions est approximatif, le nombre des mem-
bres n'étant pas connu exactement.

² A payé après le bouclement des comptes.

Compte rendu de la session du Comité exécutif

tenue le 29 janvier 1938 au Siège de la G. L. de Luxembourg
à l'Or. de Luxembourg

La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence du T. III. F. Louis Doignon, Président.

Sont présents :

Comité exécutif : les TT. Ill. FF. : J. Hiernaux, G. M. et F. Van der Linden (G. O. de Belgique); A. Groussier, G. M. et F. Court (G. O. de France); M. Dumesnil de Gramont (G. L. de France); Ceferino Gonzalez (G. O. Espagnol); L. Gertsch (G. L. Espagnole); A. Daubenfeld G. M. (G. L. de Luxembourg); D. Tomich (G. L. Yougoslavia); F. Uhlmann, G. M. adj. (G. L. Suisse Alpina); J. Mossaz, G. Chancelier.

Comité exécutif : les TT. Ill. FF. : J. Maréchal (G. L. de France); A. Pouriau (G. O. de France); R. Engel (G. O. de Belgique).

Sont excusés :

Comité exécutif : G. L. Nationale de Tchécoslovaquie; G. L. de Pologne; et le T. Ill. F. D. Militchevitch (G. L. Yougoslavia).

Comité consultatif : les TT. Ill. FF. A. Mille G. O. de France) et V. Carpentier (G. O. de Belgique); F. Esteva (G. L. Espagnole).

Le F. Daubenfeld souhaite la bienvenue aux membres du Comité Exécutif et du Comité Consultatif et les remercie d'avoir bien voulu accepter l'invitation de la G. L. de Luxembourg.

Il rappelle avec émotion la mémoire des TT. Ill. FF. K. Weigner, Charles Magnette et Constant Pierre, dont nous déplorons la perte.

Il lui est agréable d'enregistrer le brillant résultat du referendum suisse qui a écarté la menace de dissolution qui pesait sur la G. L. Suisse Alpina.

Le F. Doignon, Président, remercie le F. Daubenfeld de ses souhaits de bienvenue. A son tour, il tient à dire combien l'A.M.I. a été douloureusement frappée en la perte des trois émi-

nents maçons, intimement attachés à son œuvre, qui viennent de disparaître.

En qualité de Président du Comité Exécutif, le F. Doignon a rendu hommage au F. Charles Magnette, d'abord à ses obsèques, puis dans un discours qui a été lu à la Tenue organisée à sa mémoire par le G. O. de Belgique. Il s'est efforcé dans ces deux occasions, de définir aussi exactement que possible l'œuvre internationale de Charles Magnette.

Les deux autres deuils ont atteint la G. L. Nationale de Tchécoslovaquie en la personne du F. Karl Weigner, G. M. et, du F. Constant Pierre, G. M. adjoint.

Le F. Doignon, évoque l'accueil si cordial que ces deux maçons firent aux délégués de l'A.M.I. au Convent international de 1936. Il rappelle l'autorité et la compétence avec lesquelles le F. Constant Pierre a dirigé les débats du Comité Exécutif pendant deux ans. Il adresse aux Ob. belge et tchécoslovaque, les condoléances frat. du Comité Exécutif et l'assurance que l'A.M.I. prend une grande part à leur deuil.

Procès-verbal :

Le procès-verbal de la session du 27 septembre est adopté.

Le F. Ceferino Gonzalez présente une observation à propos du compte rendu de la session du 22 mai 1937 dans lequel il a lu avec surprise que sa brochure « La Franc-Maçonnerie universelle en face de la tragédie de l'Espagne » a fait l'objet d'appréciations défavorables au sein du Comité Exécutif.

Pour répondre aux reproches qui lui ont été faits, il tient à dire qu'il n'a jamais eu l'intention, en publiant cette brochure, de faire un acte politique. Il s'est borné à rappeler les engagements pris par les maçons d'aider leurs FF. en toutes circonstances. Or, la Maçonnerie espagnole a été, en même temps que l'Espagne républicaine, victime d'une inqualifiable agression. Le F. Ceferino Gonzalez regrette que l'A.M.I. ait cru devoir se désolidariser des idées exprimées dans cette brochure.

Le Comité Exécutif prend acte des paroles du F. Ceferino Gonzalez qui ne constituent pas une rectification au procès-verbal mais une simple déclaration.

Communications :

La G. Chancellerie a reçu une circulaire du G. O. de Haïti protestant contre le massacre de plusieurs milliers de Haïtiens par les Dominicains. Cette circulaire sera publiée dans le Bulletin de l'A.M.I.

Le G. Chancelier donne connaissance d'une correspondance échangée avec l'ancien G. M. adj. du G. O. de Turquie concernant l'affiliation de FF. tures résidant à l'étranger.

A ce propos, il est fait part d'informations reçues par un F.'. selon lesquelles certains ateliers turcs continueraient à travailler, la Maçonnerie turque n'ayant pas été officiellement interdite. Cette activité de quelques LL'. permet d'espérer la résurrection prochaine du G.'. O'. de Turquie. Ce qui semble acquis, en tout cas, c'est que les Maçons n'ont jamais été persécutés ni inquiétés personnellement.

Le F'. Mossaz qui n'a pas encore arrêté définitivement les comptes de 1937, est en mesure d'annoncer dès maintenant que le bilan de fin d'année se soldera par un bénéfice qui portera l'avoir disponible de l'A.M.I. à 9.000 francs suisses. Plusieurs cotisations arriérées sont rentrées et le F'. Mossaz espère que d'autres versements seront bientôt faits.

La G'. Chancellerie a reçu quelques réponses concernant le thème d'étude pour le Convent de 1938.

La G'. L'. d'Angleterre a accusé réception sans commentaires.

La G'. L'. du Kansas, n'a sans doute pas compris la signification de la question posée, elle a envoyé les conditions qu'elle exige pour accorder sa reconnaissance.

La G'. L'. de Manitoba a soumis la question à son Comité de recherches.

La G'. L'. de Cuscatlan a promis l'envoi d'un rapport.

La G'. L'. de l'Equateur a soumis la question à l'étude de ses Loges.

La G'. L'. du Chili a promis sa collaboration.

La G'. L'. du Danemark étudie le problème.

La G'. L'. de France a envoyé la question à l'étude de ses Loges avec une notice spéciale et des indications bibliographiques.

La G'. L'. de Novo Scotia demande des informations complémentaires.

Le F'. Mossaz ajoute que des formations maçonniques irrégulières semblent attacher beaucoup d'intérêt à cette question.

Par ailleurs, il a demandé à quelques FF'. membres de la Société des Philalèthes, de fournir un travail personnel sur ce sujet.

Le Comité Exécutif demande au Chancelier de vouloir bien adresser à toutes les Obéd.'. appartenant à l'A.M.I. une circulaire leur demandant d'envoyer leurs travaux avant la prochaine Tenue du Comité Exécutif de l'A.M.I.

Secours aux FF'. Espagnols :

Le F'. Doignon rappelle qu'en septembre 1937 le F'. Angel Rizo, G'. M'. du G'. O'. Espagnol, avait désiré que l'on s'occupât d'abord des maçons et des familles de maçons réfugiés près

de Bayonne et ensuite, dans la mesure des possibilités, de l'hôpital créé par la Maçonnerie espagnole à Valence. Le principe d'un secours immédiat avait été admis sans en fixer le montant; ce soin ayant été laissé au Président du Comité Exécutif qui devait s'inspirer des nécessités et des besoins signalés par les FF. espagnols.

Le Président fait savoir que l'A.M.I. a effectué deux versements de 5.000 francs chaque. D'autre part, les Obéd. françaises ont pris à leur charge les enfants espagnols hospitalisés en France. Il y en avait encore une vingtaine au début du premier semestre de 1937; ils ne sont plus que 11. C'est pour chacune des Obéd. françaises une dépenses mensuelle d'environ 6.500 francs.

Le G. OW de Belgique ayant exprimé le désir de recevoir des enfants, les Obéd. françaises pensaient pouvoir envoyer à Bruxelles ceux qui sont à l'Orphelinat maçonnique de Paris, afin d'être en mesure de recueillir immédiatement ceux qui auraient pu venir en France à la suite de l'évacuation des Asturies, mais les parents des enfants hospitalisés à l'Orphelinat préférèrent qu'ils ne quittent pas la France où ils peuvent être plus facilement visités. D'autre part, leur transfert en Belgique présenterait des inconvénients tant pour les études qu'ils ont commencées qu'en raison du dépaysement qui en résulterait pour eux.

Jusqu'ici l'A.M.I. n'a pas recueilli des sommes considérables. Le F. Mossaz a annoncé environ 9.000 francs suisses. De leur côté les deux Obéd. françaises ont recueilli un peu plus de 100.000 francs français, elles sont prêtes d'ailleurs à faire un nouvel effort s'il est nécessaire.

Le G. O. de Belgique a déjà remis directement des sommes importantes.

Soixante FF. du G. O. de Belgique sont prêts à prendre à leur charge 10 enfants de maçons. Quinze autres FF. se sont offerts de prendre chacun un enfant espagnol qu'il soit ou non fils de maçon. D'autres FF. encore sont disposés à subvenir à l'entretien de fils de maçons ou de profanes espagnols.

Le F. Doignon fait savoir qu'il a été fait des démarches pour que le rapatriement des enfants espagnols se fasse dans des conditions absolument normales.

Il convient de remercier les Obéd. françaises au nom du Comité Exécutif de l'A.M.I. pour l'effort qu'elles ont fait. Il est du devoir de l'A.M.I. de les aider à subvenir à l'entretien des enfants espagnols en prenant dès maintenant à sa charge le montant d'un trimestre de pension.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le F.^o. Doignon, invité par le G.^o. O.^o. et la G.^o. L.^o. d'Espagne à se rendre dans ce pays pour un voyage d'informations, n'accepte cette invitation qu'à titre personnel, ne voulant engager ni la G.^o. L.^o. de France ni l'A.M.I. Il comptait faire ce voyage dès le mois de décembre dernier, mais jusqu'ici les deux Obéd.^o. espagnoles ne se sont pas encore mises d'accord.

Le F.^o. Gertsch explique que ce retard est dû au transfert du secrétariat de la G.^o. L.^o. espagnole de Madrid à Barcelone. Les deux Obéd.^o. sont maintenant d'accord et un programme a été établi à ce propos.

Le F.^o. Ceferino Gonzales déclare que le G.^o. O.^o. espagnol renonce au bénéfice de la souscription organisée par l'A.M.I. dont les fonds pourront être utilisés au profit des ff.^o. mm.^o. espagnols réfugiés à l'étranger.

Situation maçonnique générale

SUISSE. — Des correspondances venues de tous côtés, expriment la vive satisfaction qu'ont éprouvée les Obéd.^o., les Loges et les Maçons de tous les pays à l'annonce du résultat du référendum, résultat qui constitue une victoire éclatante de l'esprit libéral représenté par la Franc-Maçonnerie sur les doctrines de force.

Le Président, au nom du Comité Exécutif, félicite la G.^o. L.^o. Suisse Alpina de l'admirable effort qu'elle a fait pour éclairer ses concitoyens sur le véritable caractère de la Franc-Maçonnerie. C'est à cet effort autant qu'à la maturité politique du peuple suisse qu'est dû le résultat dont se réjouissent, avec les Maçons, les hommes libres du monde entier.

On demande s'il est exact qu'une nouvelle initiative soit sur le point d'être lancée.

Le F.^o. Mossaz répond qu'en effet, il a été question d'une initiative tendant à écarter les francs-maçons des fonctions politiques et des cadres de l'armée. Mais il semble que l'annonce de cette deuxième initiative n'ait eu pour but que de masquer le mécontentement des auteurs de la première.

Le F.^o. Uhlmann remercie le F.^o. Doignon pour les paroles qu'il vient de prononcer. Le résultat du référendum constitue pour la Franc-Maç.^o. suisse une victoire que nos FF.^o. suisses n'espéraient pas aussi écrasante. Tous les cantons, sauf celui de Fribourg, ont rejeté l'initiative et encore convient-il d'ajouter que la ville de Fribourg s'est en majorité prononcée contre.

Il ajoute qu'on attend de la G.^o. L.^o. Suisse Alpina certaines réformes mais si son Comité directeur est, dès maintenant, d'avis de donner une plus grande publicité aux travaux de ses Loges, il est par contre opposé à toute réforme qui modifierait les bases mêmes de la Maç.^o. suisse.

Le F. Doignon tient à dire tout ce que la Maçonnerie suisse doit au F. Uhlmann qui, en sa qualité de président de la Commission de défense, a été un des principaux artisans de la victoire.

BRESIL. — La G. Chancellerie s'est préoccupée de savoir à la suite de quelles circonstances, la Franc-Maç. a été interdite au Brésil.

D'après les indications reçues, il y a lieu de penser que cette interdiction est provisoire et que d'ici peu, elle sera levée.

Le motif officiellement donné par le Gouvernement brésilien pour la fermeture des Loges maç. a été que certains éléments communistes s'étaient infiltrés dans la Franc-Maç.. Mais ce n'est en réalité, qu'un prétexte.

Pour réussir son coup d'état, le Président Vargas avait besoin du parti intégraliste qu'on peut assimiler au national socialisme allemand. C'est pour donner un gage à ce parti que M. Vargas aurait dissout la Franc-Maç., mais, en fait, le secrétariat du G. O. du Brésil continue à fonctionner normalement. Il s'agirait donc seulement d'une suspension des travaux des Loges, qui vraisemblablement prendra fin dans un délai très court.

Par ailleurs, la G. L. de France a reçu du G. O. du Brésil une lettre datée du 14 décembre, c'est-à-dire postérieure à l'interdiction de la Franc-Maç..

Enfin plusieurs journaux ont publié une dépêche brésilienne du 10 janvier selon laquelle les LL. maç. auraient été autorisées à travailler de nouveau.

Le Comité Exécutif enregistre ces informations et souhaite en avoir confirmation bientôt.

ROUMANIE. — Quelques informations — très brèves d'ailleurs — sont parvenues sur la situation maç. en Roumanie. Il semble que l'activité très réduite de la G. L. Nationale de Roumanie qu'avait laissé deviner les récentes communications du Prince Bibesco, ne soit même plus possible après l'avènement du nouveau gouvernement de Bucarest.

PALESTINE. — A la suite d'une demande de renseignements sur la G. L. de Palestine, le G. Chancelier déclare que cette Obéd. a été reconnue par le G. O. et la G. L. de France, qu'elle fonctionne normalement et que tous les renseignements reçus sur elle, lui sont favorables.

Propositions des FF. Militchevitch et Uhlmann :

Le F. Militchevitch présente ses suggestions d'ordre pratique pour la défense de la Franc-Maç..

Le F. Uhlmann préconise une sorte de front unique de la Maç. universelle pour secourir effectivement les maçonneries nationales en détresse. Il envisage une réorganisation de l'A.M.I. en vue d'aplanir les divergences qui subsistent entre les Maç. anglo-saxonne et latine et pour préparer leur collaboration.

Ces deux propositions, révèlent la même préoccupation.

L'A.M.I est née dans un moment d'enthousiasme où l'on pouvait croire que l'universalité maçonnique allait bientôt être réalisée. Les déceptions sont venues, si cruelles que l'œuvre elle-même a paru compromise. Après de patients efforts, l'A.M.I. a vu venir à elle un nombre important de Puissances Maçonniques (surtout sud-américaines) dont la collaboration lui a permis d'atteindre l'importance qu'elle a maintenant.

Mais deux dangers la menacent : d'abord, dans plusieurs pays, le déclin des idées et des institutions libérales, déclin qu'accompagne la persécution ou la dissolution de nos Obéd., ensuite l'indifférence ou l'hostilité des Obéd. anglo-saxonnes et scandinaves, attitude qui, non seulement, arrête l'accroissement de l'A.M.I. mais qui risque de lui faire manquer son but en accentuant l'opposition des deux groupes de maçonneries qu'elle se proposait de réunir.

La proposition du F. Militchevitch n'envisage pas de créer, à côté de l'A.M.I. un organisme qui grouperait les Obéd. en rapport avec les GG. LL. anglo-saxonnes et scandinaves. Il demande qu'on essaie d'entrer en contact avec les GG. LL. anglo-saxonnes pour assurer une meilleure défense de notre Institution. Il s'agit moins d'amener ces GG. LL. à l'A.M.I. que de favoriser une prise de contact qui serait profitable à la Maçonnerie tout entière. La proposition du F. Militchevitch se présente sous deux angles :

- 1) défense intérieure et extérieure de la Franc-Maç.
- 2) rapprochement avec les Obéd. anglo-saxonnes.

En ce qui concerne le premier, le Comité Exécutif rappelle que le Convent de Luxembourg en 1934 a voté un certain nombre de recommandations aux Obéd. pour « assurer la défense de la Franc-Maç. contre les attaques et les accusations dont elle est l'objet et pour sauvegarder et renforcer la vitalité des Obéd. menacées dans leur existence ».

Il semble qu'il n'y ait pas autre chose à ajouter à ces recommandations.

On peut toutefois se demander si, depuis 1934, les événements qui se sont déroulés en Europe ne doivent pas nous inciter à revoir le problème dans son ensemble.

Le F. Tomitch pense que les premières propositions du F. Militchevitch trouvent en effet une réponse dans les résolutions

du Convent de 1934, mais il constate que ces résolutions n'ont pas eu de grands résultats et que rien de positif n'a été obtenu.

Le F. Uhlmann explique dans quel esprit il a formulé ses propositions qui sont celles du Comité directeur de la G. L. Suisse Alpina. La situation de l'A.M.I. n'est pas aussi bonne que nous la voudrions parce que nous nous heurtons à l'indifférence ou à l'hostilité des GG. LL. anglo-saxonnes. C'est pour nous rapprocher d'elles que les propositions du F. Militchevitch et celles de la G. L. Suisse Alpina ont été formulées. Pour amorcer un rapprochement, il suffirait peut-être de charger les GG. LL. adhérentes à l'A.M.I. qui entretiennent des rapports avec la G. L. d'Angleterre de s'enquérir officieusement auprès d'elle des conditions qu'elle mettrait à une collaboration avec les autres Puissances Maç. groupées au sein de l'A.M.I.

Lorsque le F. Uhlmann, étant à Edimbourg, a eu l'occasion, il y a deux ans, de parler avec plusieurs GG. MM. et GG. Officiers des GG. LL. anglo-saxonnes ils se disaient disposés à entrer en relation avec les Maç. latines, mais ils y mettaient quelques conditions qu'il conviendrait de bien faire préciser.

Par exemple, on a reproché à l'A.M.I. d'avoir inscrit dans sa charte des principes que certaines Obéd. ne peuvent pas accepter.

Le F. Uhlmann estimant qu'il appartient à l'A.M.I. de faire les premiers pas, propose que le Comité Exécutif désigne une Commission chargée de prendre contact avec la Maçonnerie anglo-saxonne.

L'Alpina se met à la disposition du Comité Exécutif pour prendre des informations auprès de la G. L. d'Angleterre ; la G. L. Yougoslavia et d'autres Obéd. en rapport avec la G. L. de Londres pourraient faire de même.

Le F. Hiernaux reprenant les propositions du F. Militchevitch en vue d'une certaine extériorisation de la Franc-Maç., considère que cette extériorisation est impossible en Belgique. Pour la défense de l'Ordre, il faut tenir compte que les conditions d'existence de toutes les Obéd. ne sont pas les mêmes ; il faut donc les laisser juges des meilleurs moyens d'assurer cette existence.

Le F. Engel estime que le problème posé par les FF. Militchevitch et Uhlmann est extrêmement important.

A son avis, une seule question doit désormais retenir l'A.M.I., c'est celle du rapprochement des Maç. latine et anglo-saxonne que le F. Uhlmann a posé avec une parfaite netteté.

Les promoteurs de l'A.M.I. ont toujours eu en vue la réalisation de l'universalité maçonnique aussi, pour eux, les statuts de notre Association n'ont jamais eu un caractère intangible. Ils ont voulu créer au contraire, un organisme suffisamment souple pour réunir toutes les Maçonneries du monde. Les Obéd. latines sont

animées du même esprit avec cette réserve pourtant que si elles sont disposées à toutes les concessions possibles pour réaliser un accord sur le plan international, elles entendent ne rien abandonner des progrès qu'elles ont réalisés dans le domaine de l'émancipation de la pensée. C'est pourquoi la seule décision qu'il convient de prendre en ce moment est celle que suggère le F. Uhlmann, à savoir la nomination d'une Commission d'études qui aurait pour tâche d'examiner tous les problèmes relatifs au rapprochement que nous souhaitons et à la réalisation de l'universalité maçonnique. La réorganisation éventuelle de l'A.M.I. et la modification de certaines dispositions de ses statuts serait à examiner ensuite selon les circonstances.

Les membres de cette Commission, choisis de préférence parmi les Obéd. en rapport avec la G. L. d'Angleterre, procéderont à toutes les investigations utiles et pourront soumettre des propositions pratiques que le Comité Exécutif examinera.

Le F. Groussier, entièrement d'accord avec le F. Engel, ne considère pas non plus comme intangible la Déclaration des principes de l'A.M.I., déclaration qui d'ailleurs peut n'être pas acceptée par les Obéd. adhérentes. Il ne serait même pas opposé à sa suppression mais à la condition cependant qu'on ne lui substitue pas une autre déclaration contenant d'autres principes. Il souhaite qu'on obtienne des déclarations précises sur les conditions que mettraient les Obéd. anglo-saxonnes à des relations avec des Obéd. avec lesquelles elles ont refusé jusqu'ici d'entrer en rapport. On a souvent conseillé au G. O. de France de procéder à telle ou telle réforme, de reprendre tel ou tel symbole en ajoutant : votre reconnaissance pourra ensuite être envisagée, alors qu'il faudrait au contraire définir d'abord les conditions de la reconnaissance, afin que chaque Obéd. sache et dise si elle peut admettre ces conditions.

Toutefois le G. O. de France n'est pas disposé à rétablir des formules dogmatiques — comme la croyance à la révélation, exigée par la G. L. d'Angleterre — car il entend que dans ses Loges la pensée reste vivante et libre.

Il se déclare favorable à l'effort qui va être tenté mais conseille la prudence. Il ne faudrait pas, dit-il, pour aboutir à un rapprochement problématique, éloigner de l'A.M.I. un certain nombre d'Obéd. qui ont contribué à sa fondation et qui lui restent très attachées.

En ce qui concerne la déclaration de principe, le F. Uhlmann pense personnellement que si cette déclaration doit être supprimée, il ne faudrait pas lui en substituer une autre ; la G. L. d'Angleterre n'en a d'ailleurs pas. Ses principes sont les Landmarks, qui n'ont jamais été rédigés. En ce qui concerne la croyance en la révélation divine, la G. L. d'Angleterre qui

l'exige de ses membres n'en fait pas une condition de reconnaissance pour les autres GG. LL.

Lorsque la G. L. Suisse Alpina est entrée en rapports avec la G. L. d'Angleterre, la seule des conditions qui n'était pas remplie, c'était la présence de la Bible sur l'autel. Dès qu'elle eut pris la décision d'adopter la Bible, la G. L. Suisse Alpina fut reconnue par la G. L. d'Angleterre et l'échange de garants d'amitié eut lieu.

Le F. Groussier déclare que la présence de la Bible n'est pas un ancien Landmark car c'est près de 40 ans après l'adoption des Constitutions d'Anderson que la G. L. d'Angleterre l'a exigée sur l'autel de ses loges. Le G. O. de France entend s'en tenir aux obligations formulées par Anderson.

Le F. Van der Linden est d'avis qu'en cherchant à établir le contact avec la G. L. d'Angleterre, il faut non pas soulever des questions de principes qui se révéleraient immédiatement comme insolubles, mais rechercher seulement les moyens de compréhension et de défense communs.

Il est décidé que la Commission procédera à titre officieux aux premières investigations. Elle pourrait également prendre connaissance des rapports qui vont être fournis par les Obéd. sur le thème d'étude du Convent de 1938.

C'est en somme tout le problème du rapprochement des Maçonneries anglo-saxonne et latine qui lui serait dévolu.

La décision suivante est prise à l'unanimité :

« Le Comité Exécutif de l'Association Maçonnique internationale après avoir examiné les propositions présentées par les FF. Militchevitch et Uhlmann, au nom des GG. LL. Yougoslavie et Alpina, rappelle :

que le Convent de 1934 avait adopté un certain nombre de recommandations tendant à assurer la défense intérieure et extérieure de la Maçonnerie;

que le Convent de 1938 a soumis à l'étude des Obéd. adhérentes la « recherche des possibilités et des moyens de rapprochement entre les diverses puissances maçonniques régulières du monde »;

que d'ailleurs, la recherche de l'universalité maçonnique a toujours été le but essentiel de l'A.M.I.;

Le Comité Exécutif décide donc de confier à une Commission de cinq membres le soin :

1° D'étudier les rapports envoyés par les Obéd. sur le thème d'étude qui leur a été soumis;

2° De s'informer des conditions dans lesquelles pourrait être établie avec les maçonneries anglo-saxonnes une prise de contact en vue de réaliser l'universalité maçonnique.

La Commission désignée se compose des FF. : Louis Doignon, F. Uhlmann, D. Militchevitch, et de deux délégués de la G. : L. : Nationale de Tchecoslovaquie et du G. : O. : de Grèce à désigner.

Administration de l'A.M.I. :

Le F. : Doignon présente quelques observations touchant au fonctionnement de l'A.M.I. et plus particulièrement les rapports du Président et du Chancelier. Jusqu'ici, leur collaboration a été parfaite, mais le F. : Doignon pense que, pour l'avenir, il serait bon que le Comité Exécutif dise ce que doit être cette collaboration en définissant les attributions de ces deux FF. : sur qui, en fait, repose dans l'intercession des Comités Exécutifs et des Convents, le soin de diriger l'A.M.I.

Le F. : Doignon pense qu'à la période d'organisation administrative et juridique qui a été celle des débuts de l'A.M.I. doit succéder une période d'action inspirée par les deux préoccupations définies par les FF. : Militchevitch et Uhlmann, à savoir la défense de notre Ordre et le rapprochement des maçonneries anglo-saxonnes et latines.

Le F. : Mossaz fait observer que la présidence du Comité Exécutif pourrait échoir à d'autres Obéd. : que celles de l'Occident de l'Europe qui l'ont détenue jusqu'ici et cette éventualité pose certains problèmes. Les conceptions du Comité Exécutif touchant la présidence sont très différentes de celles qui avaient été unanimement admises lorsque l'A.M.I. fut fondée. A cette époque, l'idée d'une présidence de l'A.M.I. ou même d'une présidence du Comité Exécutif avait été écartée, le F. : Maurice Monier, lui-même disait en 1927, que c'était sur la G. : Chancellerie que repose l'A.M.I. Depuis on a institué une présidence du Comité Exécutif qui joue un rôle de plus en plus important dans la gestion de l'Association. Conscient des nécessités, le F. : Mossaz a toujours été le premier à préconiser les transformations qui semblaient nécessaires. Mais il pense qu'il ne faut pas perdre de vue que l'on doit surtout assurer la permanence de l'A.M.I. par une organisation à la fois stable et souple pouvant s'adapter aux circonstances et faire face aux inconvénients qu'offrent les mutations des délégués qui dirigent actuellement l'A.M.I.

Le F. : Engel précise que c'est un problème d'ordre général qui se pose au-dessus des personnalités, quelles qu'elles soient. Le souci de stabilité et de permanence qu'on a rappelé, a toujours été celui des dirigeants de l'A.M.I., ainsi qu'en témoigne la création du Comité Consultatif, dont la nécessité est peu à peu apparue. Un autre changement s'opère qui tend à donner un rôle plus effectif au Président dont, au début, on semblait vouloir réduire les attributions à la seule présidence des séances. Il ne faut pas perdre de vue que l'A.M.I. est une association d'Obéd. : et il semble assez logique que ce soit le chef de l'Obéd. : assumant la

présidence du Comité Exécutif qui joue le rôle prépondérant, la G. . Chancellerie étant, en quelque sorte, le secrétariat permanent, qui exécute les décisions du Comité Exécutif et assure la gestion de l'Association dans l'intersession des Comités Exécutifs et des Convents. C'est de cette conception une fois admise, que tout le fonctionnement de l'A.M.I. doit découler. Il faut alors une Chancellerie, administration générale et permanente, qui soit indépendante des hommes qui l'exercent, afin que l'A.M.I. ne puisse subir à aucun moment le préjudice ou la gêne d'une transmission de pouvoirs de chancelier à chancelier. Il y a là une série de problèmes dont le F. . Engel propose que le F. . Doignon entreprenne l'étude.

Le F. . Doignon accepte, en déclarant que les suggestions qui pourront se dégager de cette étude, seront faites en plein accord avec le G. . Chancelier qui, dans ce domaine, possède évidemment une compétence sans égale.

Fixation de la date et du lieu du Convent :

Pour le Convent, le F. . Uhlmann réitère l'invitation qu'il avait faite à l'A.M.I. de se réunir en Suisse. La première invitation était subordonnée au résultat du plébiscite. Puisque celui-ci a été favorable, la G. . L. . Suisse Alpina sera heureuse d'accueillir les représentants de l'A.M.I.

Cette invitation est acceptée à l'unanimité et le Comité Exécutif prie le F. . Uhlmann de remercier la G. . L. . Suisse Alpina.

Le Comité fixe ensuite les dates du Congrès qui aura lieu du 1^{er} au 4 septembre dans une ville que la G. . L. . Suisse Alpina choisira et fera connaître.

Prochaine session du Comité Exécutif :

Le Comité Exécutif décide que sa prochaine réunion aura lieu à Bruxelles, le 21 mai 1938.

La Session est close à 17 heures.

Le G. . Chancelier :

J. MOSSAZ.

X^e Convent de l'Association maçonnique internationale

L'A.M.I. se réunira en Convent ordinaire à Lucerne (Suisse) du 1^{er} au 4 septembre prochain.

Les temps troublés que nous vivons et les graves événements qui bouleversent le monde en le menaçant de ruine donneront à ces assises maçonniques internationales où siégeront les représentants officiels de Grandes Loges et Grands Orients exerçant leur juridiction maçonnique sur les loges répandues dans 26 pays d'Europe et d'Amérique, une importance exceptionnelle et une haute portée morale.

Alors que les valeurs spirituelles sont de plus en plus méprisées et reléguées à l'arrière-plan, la personnalité humaine étouffée par l'autoritarisme des états totalitaires, quand, en maintes contrées, l'homme est privé de ses droits naturels et ne peut plus exprimer librement sa pensée, il est du devoir des FF.°. MM.°. de réaliser l'union sacrée par un rapprochement plus effectif et pour une collaboration plus étroite de toutes les Puissances Maçonniques du Monde.

C'est à la recherche des moyens et à l'étude des possibilités de parfaire cette œuvre d'entente fraternelle universelle, poursuivie depuis sa fondation par l'A.M.I. que sera consacrée la plus grande partie des travaux de ce Convent. Par leur présence, les délégués officiels des 31 groupements maçonniques autonomes affiliés à notre Association affirmeront leur volonté de faire triompher la liberté, la justice et la paix par l'alliance étroite de tous les FF.°. MM.°. répandus sur la surface du globe, fermement résolus à faire front contre l'intolérance, le fanatisme et la haine qui divisent les hommes et dressent les nations les unes contre les autres.

Des milliers de FF.°. MM.°. n'ont plus le droit de se réunir sous la voûte de leurs Temples dont les colonnes ont été abattues, des milliers d'autres se lamentent dans les géôles de la dictature. Des centaines de veuves et d'orphelins pleurent ceux qui sont morts en martyrs de notre idéal. Tous ces malheureux en appellent à nous qui sommes libres. C'est en nous qu'ils mettent leur espoir et leur confiance. A nous donc, mes FF.°, de compatir à leur douleur, d'entendre leur appel et de leur apporter le réconfort dont ils ont besoin.

Le Convent maç.°. de 1938, en appelant tous les maç.°. du monde à s'enrôler dans notre croisade contre les ennemis de la

lumière et de la liberté, rendra le courage à nos FF. : opprimés, stimulera leur foi en notre idéal et, relevant les âmes d'élite aujourd'hui courbées sous le joug du despotisme dictatorial, hâtera l'avènement d'une ère meilleure où l'humanité reprendra sa marche, un instant ralentie, vers la Fraternité et la Paix.

Que tous les FF. : MM. : qui le pourront se donnent rendez-vous à Lucerne du 2 au 4 septembre prochain, pour augmenter, par leur présence, la signification et la portée de cette manifestation qui aura pour cadre cette contrée, d'une incomparable beauté, dont les habitants firent, en 1921, le serment de vivre libres ou de mourir en chassant le tyran.

Le Convent de l'A.M.I. sera l'hommage rendu par la Franc-Maçonnerie Universelle à la nation Suisse qui, en novembre dernier, a prouvé, par son amour de la liberté, qu'elle était digne de ses ancêtres.

Quel lieu pouvait mieux symboliser nos aspirations que celui qui fut le berceau de la Confédération Suisse, vivante image d'une future confédération des peuples?

Le G. : Chancelier :

J. MOSSAZ.

N. B. — Notre prochain Bulletin publiera le programme détaillé du Convent. Nos abonnés et lecteurs qui auraient l'intention de suivre les travaux, seront admis, à titre d'auditeurs; ils pourront également assister aux cérémonies et prendre part aux festivités prévues. Ils devront se renseigner sur les conditions et formalités à remplir auprès du Grand Chancelier de l'A.M.I.

(Réd.)

Avis officiels

PUBLICATIONS

I. *Bulletin*. — Nous nous excusons du retard avec lequel paraît le présent numéro; il est dû à des circonstances indépendantes de notre volonté et nous assurons nos abonnés que nous ferons tout notre possible pour que semblable fait ne se renouvelle pas.

— Nous serions très reconnaissants à nos abonnés s'ils voulaient bien nous éviter du travail inutile et des réclamations aussi désagréables pour eux qu'onéreuses pour nous, en acquittant dès maintenant le montant de leur abonnement. (Voir avis officiels : Divers).

— Nous rappelons à nos abonnés français que par suite de la nouvelle dévaluation du franc, le montant de 4 francs suisses équivaut à 32 francs français, mais que, pour leur être agréables, nous le réduirons à Frs. 30.—

II. *Publications diverses.* — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la liste des ouvrages maç. en vente à la Chancellerie de l'A.M.I. qui figure à la fin du Bulletin.

PUBLICITE

Nous pensons qu'une réduction de notre tarif de publicité engagera nos FF. commerçants, industriels, hôteliers, restaurateurs, chefs d'instituts, etc., etc., à nous confier leurs annonces. Aussi, tenant compte des difficultés qu'ils connaissent autant sinon plus que nous, d'établir un budget de publicité nous leur faisons les propositions suivantes susceptibles de modifications plus favorables selon le cas :

	1 page	1/2 page	1/4 page	1/8 page
frs. ss.	60	30	15	10
Pour deux insertions, réduction de 10 %.				
Pour trois — réduction de 20 %.				
Pour quatre — réduction de 25 %.				

Nous serions très reconnaissants envers ceux de nos abonnés qui voudraient bien faire part de notre tarif aux maisons susceptibles de s'intéresser à notre offre ou nous signaler les noms et adresses d'annonceurs éventuels.

DIVERS

Propriété intellectuelle. — L'autorisation de reproduire les articles et informations contenus dans notre « Bulletin » est accordée exclusivement aux journaux et revues maçonniques. Tout emprunt fait, par d'autres organes, sans notre autorisation, sera poursuivi selon la loi.

Adresses à retenir. — Siège et bureaux de la Chancellerie : 20, rue du Général-Dufour, Genève.

Adresse pour la correspondance. — Case postale Stand, 138, Genève.

Adresse télégraphique : Amitente, Genève.

Chèques postaux : N° I. 3510.

Le Grand Chancelier :

J. MOSSAZ.

Liste des Dons reçus par la Chancellerie

du 1^{er} janvier au 31 mars 1938

F. X
Merci.

Frs. ss. 3.—

Le G. Chancelier :
J. MOSSAZ.

Election de Dignitaires

au sein des Obédiences de l'A.M.I.

G. O. de France à Paris
1937-1938

G. M., président du Conseil T. Ill. F.	Arthur Groussier.
1 ^{er} Vice-président	Félicien Court.
2 ^e Vice-président	Voronoff.
Secr.	Paul Perrin.
Trés.	Cabret.
Garde des Sceaux	L. Arquembourg.

G. L. Espagnole à Madrid
1938

G. M.	T. Ill. F.	Armangel, Joseph Fernandez.
G. M. adj.		Gosalvo, Joseph Ballester.
1 ^{er} G. Surv.		Cancela Charles Fernandez.
2 ^e G. Surv.		Llerens Perramen.
1 ^{er} G. Secr.		Pierre Lizzarague.
2 ^e G. Secr.		François Farreras Duran.

REVUE MAÇONNIQUE

Les informations qui paraissent sous cette rubrique ont pour but de renseigner nos lecteurs sur les faits intéressants de la vie maçonnique internationale.

L'A.M.I. n'assume aucune part de responsabilité dans la publication de ces articles qui n'engagent que celle de leurs auteurs.

Sur les origines de la Maçonnerie en Ecosse

Selon Lionel Vibert, douze loges : Aberdeen, Atheson Haven, Mary's Chapel of Edimbourg, Dundee, Kilwinning, Stirling, St-Andrew, Haddington, Dunferline, Perth, St-John of Glasgow et Kelsô possèdent des Archives ou sont citées dans des documents antérieurs à 1600.

Il est inutile de rappeler l'origine antique dont certaines d'entre elles, notamment celle de Kilwinning, se réclament, mais il peut être intéressant de noter que la loge d'Atheson Haven fut constituée en 1526 auprès de l'Abbaye de Newbattle par une charte de Jacques V.

La loge d'Atheson Haven est demeurée purement opérative jusqu'en 1672, année où fut reçu Alexander Seaton, frère du comte de Winton.

Ces anciennes loges semblent avoir été, dans une certaine mesure tout au moins, unifiées car le 25 septembre 1590 sur la requête des loges d'Edimbourg, Glasgow, St-Andrew et autres villes, Jacques VI nomme Patrick Coipland « surveillant et juge de l'art et métier de maçonnerie ». On cite encore la charte de St-Clair datant de l'an 1600 par laquelle les « doyens maîtres et hommes libres des maçons du royaume d'Ecosse avec le consentement exprès de W. Schaw, maître de l'œuvre... » convenaient en vue du maintien du bon ordre dans l'art que William St-Clair obtiendrait de la couronne la charge de patron et juge de l'art dans toute l'Ecosse. Cette charge repose parmi les archives de la Grande Loge.

Par ailleurs, il existe un code dénommé les « Schaw Statutes » qui porte la date du 28 décembre 1598. Les vingt-deux articles qui le composent représenteraient l'essence des obliga-

tions maçonniques du temps. Il aurait été utilisé par la loge Kilwinning n° 0. En outre, il existe encore des archives et des procès-verbaux de diverses loges allant de 1642 à 1758, c'est-à-dire couvrant la période de transition de la maçonnerie opérative à la maçonnerie spéculative.

H. D.

Le triste sort de la F.:.-M.: autrichienne

Dès le lendemain de l'arrivée des troupes allemandes en Autriche, c'est-à-dire le 12 mars, à 3 heures du matin, les agents du III^e Reich se présentaient au siège de la Grande loge de Vienne, Dorotheergasse, 12, dans le but de prendre possession des locaux et des archives. Le concierge de l'immeuble, ne détenant pas les clefs des bureaux, appela téléphoniquement l'un des deux Grands Secrétaires qui se rendit peu après à la police viennoise, mais celle-ci n'ayant déjà plus d'ordres à donner ne put que l'engager à se rendre le plus tôt possible à l'appel de l'autorité allemande, ce qui fut fait après une rapide consultation entre les dirigeants de la G.:. L.:.

Les agents, en possession des clefs, procédèrent en sa présence à une perquisition immédiate ; ils réclamèrent la liste des membres et particulièrement celle des dignitaires. Ces derniers ne tardèrent pas à être convoqués devant l'autorité nazie qui décréta l'arrestation de la plupart d'entre eux parmi lesquels le T.: Ill.: G.: M.: F.: D^r Richard Schlesinger, vieillard octogénaire, de santé délicate qui, à l'heure où nous écrivons ces lignes, est très gravement malade.

Nous ne connaissons pas les noms ni le nombre des autres ff.: emprisonnés, nous ignorons le sort qui leur est réservé ; par contre on nous a affirmé que des bandes de fanatiques de la croix gammée se sont spécialisées dans la poursuite des ff.: mm.: occupant des situations en vue, les contraignant à accomplir les plus répugnantes besognes.

Ainsi se termine l'existence de la Grande loge de Vienne qui quoique de fondation récente (1918) s'était acquise une grande considération au sein de la Franc-Maçonnerie Universelle par les travaux remarquables de ses loges et par la grande valeur intellectuelle et morale de ses membres.

Elle exerçait le droit de juridiction maçonnique sur tout le territoire autrichien où l'on comptait 24 loges dont la plupart avaient leur siège dans la capitale.

C'est dans ces loges que, depuis la suppression de la Grande Loge de Hongrie décrétée peu de temps après la guerre mondiale,

les ff. mm. hongrois venaient chercher la lumière maç. Le sort de la Maçonnerie autrichienne aura une répercussion douloureuse sur la maçonnerie hongroise qui, depuis bientôt 20 ans, n'a plus qu'une activité très ralentie du fait qu'elle ne peut pas avoir de cérémonies rituelles et que les réunions amicales de ses membres ne sont officieusement tolérées qu'à la condition de ne revêtir aucun caractère maçonnique. Il est intéressant de rappeler qu'au temps où la monarchie bicéphale des Habsbourg autorisait, en Hongrie, la Franc-Maçonnique qu'elle interdisait en Autriche, les sujets autrichiens se faisaient initier aux mystères de l'Art Royal dans les ateliers hongrois.

Ajoutons que, depuis tantôt cinq ans, à la suite des événements qui se déroulèrent à Vienne autour de l'assassinat du Chancelier Dolfuss, le gouvernement s'était réservé, par décret, le droit de se faire représenter dans toutes les réunions ou assemblées quelconques, ce qui avait obligé les loges à renoncer à tout travail rituel. Elles ne cessèrent cependant pas leur activité, les conférences y étaient aussi intéressantes que nombreuses mais elles avaient lieu sous le contrôle et en présence d'un représentant de l'autorité. Au bout de quelques mois, ayant constaté que les loges ne rassemblaient que des personnalités honorablement connues et au-dessus de tout soupçon, la surveillance se relâcha peu à peu, les visites policières s'espacèrent de plus en plus et avaient fini par cesser complètement. Dès ce moment et jusqu'à l'Anschluss, la Grande Loge de Vienne avait repris, avec le consentement tacite du Gouvernement, sa vie normale.

La Franc-Maçonnerie a été introduite en Autriche un peu avant le milieu du XVIII^e siècle ; malgré les changements politiques et les révolutions, elle ne cessa pour ainsi dire jamais d'exister depuis 1742, date à laquelle fut fondée, à Vienne, la première loge maçonnique « Aux Trois Canons ».

De 1742 jusqu'à l'interdiction prononcée contre notre Ordre par le gouvernement en 1795, 14 loges s'étaient successivement créées sous les auspices de divers Grands Orient étrangers. En 1785, ces loges s'étaient même unies pour constituer, pour la première fois, une Grande Loge Nationale d'Autriche. Depuis l'interdiction de 1795 jusqu'en 1848, il n'est plus mention d'une activité maçonnique quelconque bien que, des mémoires et de la correspondance de quelques personnages, il ressorte qu'il devait exister des loges clandestines. Cette supposition paraît confirmée par le fait que le 5 octobre 1848 lorsque, sous la présidence du G. M. provincial de Silésie de la Grande Loge Nationale d'Allemagne, il fut procédé au réveil de l'ancienne loge « Zum Heiligen Josef », celui-ci constata, ainsi qu'il le rapporte, « qu'un nombre considérable de Francs-Maçons avaient pris part à la cérémonie d'installation ».

Quelques jours après cette renaissance survint la révolution; il ne fallut plus songer à poursuivre les travaux, toutefois cette loge ne fut pas interdite, elle subit un temps d'arrêt la plaçant à peu près dans les mêmes conditions que celles qu'elle avait subies depuis 1795. Ce sommeil dura 23 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1867 quand l'Empire fut organisé sur la base de deux Etats égaux gouvernés par le même monarque. Comme la Maçonnerie n'avait pas été interdite en Hongrie, les maçons autrichiens, fondés à croire qu'il en serait de même dans leur état, créèrent en 1869, à Vienne, une association fraternelle sous le titre « Humanitas » qui donna naissance, deux ans plus tard, à une loge du même nom. Quoique travaillant à Vienne, elle fixa par mesure de prudence, son siège légal à Neudörfel, localité située en territoire hongrois près de la frontière. Il se créa bientôt d'autres loges du même genre qui toutes se placèrent sous l'Obédience de la Grande Loge Symbolique de Hongrie à la fondation de celle-ci en 1886.

Ces loges autrichiennes avaient institué un Comité Central chargé de coordonner leur administration et de servir, entre elles, de lien fraternel. Ce comité était composé des Vénérables Maîtres en chaire et de leurs adjoints, il élisait chaque année un Supérieur, choisi parmi les Vénérables, qui représentait les maçons d'Autriche auprès des autorités maçonniques de Budapest.

Au début de 1918, La Grande Loge de Hongrie ayant décidé d'introduire différentes modifications dans sa Constitution, en fit parvenir le projet à toutes ses loges pour préavis. Les nouvelles dispositions envisagées ne répondant pas aux aspirations des Ateliers autrichiens, le Comité Central de Vienne prit la décision de prononcer leur retrait de la G. L. de Hongrie dans le cas où l'Assemblée Générale de cette dernière approuverait la nouvelle Constitution. On s'enquit alors auprès de la G. L. Zur Sonne de Bayreuth de l'accueil qu'elle réserverait à ces loges si, dans l'éventualité de ce retrait, elles demandaient leur affiliation. La réponse qui parvint immédiatement fut favorable. En même temps que le Comité Central s'était adressé à Bayreuth, il avait fait connaître ses intentions à Budapest mais la G. L. de Hongrie n'avait pas encore eu le temps d'en prendre connaissance que la chute de la monarchie venait changer entièrement la situation, les deux états étant dès lors constitués en républiques autonomes.

Le 5 novembre 1918, la proposition de fonder à Vienne une Grande Loge d'Autriche fut adoptée à l'unanimité par le Comité Central et communiqué le jour même à la G. L. de Hongrie. Neuf jours plus tard, cette dernière répondait qu'elle verrait avec joie se réaliser ce projet et qu'elle était prête à délivrer à la nouvelle G. L. d'Autriche la patente de fondation qui

assurera sa régularité et lui facilitera la reconnaissance officielle des autres Puissances Maçonniques.

Le 20 novembre, la proposition du Comité Central fut soumise à une Assemblée des 14 Loges autrichiennes réunissant 400 FF., qui l'adoptèrent à l'unanimité moins une voix. Le 8 décembre, la G. L. de Vienne était fondée et le 31 mai, définitivement constituée, elle nommait régulièrement son premier Grand M., le T. Ill. F. D^r Richard Schlesinger, que les nazis ont arrêté et emprisonné le 12 mars dernier.

Ainsi se termine l'histoire, mouvementée on le voit, de la Maçonnerie autrichienne qui, selon l'exemple qu'elle a donné de sa persévérance et de sa vitalité pendant près de deux siècles, renaîtra, nous l'espérons, dans un avenir prochain plus forte, plus prospère et plus décidée que jamais, à faire prévaloir des principes qu'elle sera d'autant plus fermement résolue à faire triompher qu'elle aura plus souffert en les défendant.

J. MOSSAZ.

Initiation

Avant de pénétrer dans le Temple pour y recevoir la lumière, le néophyte est enfermé dans un lieu sombre où tout l'incite à penser à la mort.

Cette première épreuve que nos rites imposent au récipiendaire est celle de la Terre.

Sur le plan matériel, nous sommes indissolublement attachés à la terre; nous ne sommes physiquement qu'une combinaison éphémère d'éléments qui se retrouvent différemment associés dans l'infinie variété des substances. Un jour viendra où les cellules qui composent notre corps s'étant désagrégées, les corps chimiques qui constituent nos os deviendront des roches et ceux qui forment notre chair reflouriront dans la rose. Nous ne sommes qu'un tout petit accident dans le cycle infini de la matière. Cependant l'homme, cette infime créature du hasard, a changé la face du monde et donné un sens à sa propre existence quand, en s'efforçant de pénétrer les secrets de la nature, il comprit qu'il était lui-même une parcelle intégrante de l'Univers et que, comme lui, il était éternel en son essence.

Avant de pénétrer dans le Temple pour y recevoir la lumière, le néophyte est enfermé dans un lieu sombre où tout l'incite à penser à la mort.

C'est qu'avant de comprendre et d'agir, l'initié doit détruire en lui les idées préconçues, oublier ce qu'il croit savoir et qu'il

n'a admis, en somme, comme vérité que parce que chacun l'affirme comme tel, revaloriser en les analysant les opinions qu'il a acceptées selon la paresseuse tradition du moindre effort. Il doit passer par les épreuves du doute pour renaitre enfin, dans la clarté éblouissante d'une certitude intime, à une vie, une réalité recréée selon son intelligence et son cœur.

C'est l'initiation qui lui montrera la voie par laquelle il pourra atteindre ce résultat.

La Franc-Maçonnerie n'a pas une doctrine, à peine donne-t-elle un enseignement : Elle est méthode de travail. Nos symboles n'ont pas d'équivalents logiques, ils n'imposent aucune limite à la vérité. Leur contenu est infini ou restreint selon que notre esprit est large ou étroit, que notre désir de savoir est ardent ou modéré, que notre idéal est plus ou moins élevé. L'interprétation de nos symboles, telles qu'elle nous est suggérée par les rites, n'a rien d'absolu mais elle suffirait à faire de nous des hommes, au sens complet du mot, si nous gardions toujours présente à la mémoire l'idée fondamentale qu'ils renferment.

Avant de pénétrer dans le Temple pour y recevoir la lumière, le néophyte est enfermé dans un lieu sombre où tout l'incite à penser à la mort.

Le profane doit tuer en lui la fausse science basée sur la crédulité pour conquérir un nouveau savoir par le travail sur la pierre brute, bloc informe arraché à la terre, ivre de son existence, de sa forme unique... et inutile.

On lui a appris à aimer et pratiquer la vertu, à fuir et haïr le vice, mais où commence le vice, où finit la vertu? L'un peut-il exister sans l'autre? Peut-on concevoir la lumière sans les ténèbres, le jour sans la nuit? où se trouve le juste milieu entre ces deux points extrêmes?... Au sommet du triangle dont ils sont la base, c'est le point équilibré où se place l'initié!

Ainsi, la paresse est un vice. C'est cependant elle qui a incité l'homme à inventer la route, à créer la machine qui le rend maître des énergies diffuses. C'est elle qui l'a fait rechercher les loisirs qui ont engendré les distractions et les Arts, inutiles mais qui ornent notre vie et la rendent agréable.

La luxure est un vice. C'est cependant le secret qui actionne les rouages et le rythme de la vie. Elle est la source du renouvellement de l'existence et de la reproduction de l'espèce.

La gourmandise est un vice. C'est pourtant elle qui nous conduit à étendre sans cesse nos besoins, à découvrir des mondes nouveaux pour les alimenter, à tirer des ressources nouvelles des contrées brûlantes d'où viennent les épices ou des régions glacées où la chasse et la pêche sont abondantes. C'est elle qui engage l'homme à décupler la production de la terre à sa surface ou dans ses profondeurs.

Le mensonge est aussi un vice. Oui, mais il contribue parfois à embellir la nature, à créer l'œuvre qui en est une synthèse. Les fictions ont consolé les malheureux, encouragé les vaincus, elles ont permis aux hommes de vivre harmonieusement les uns à côté des autres.

L'envie est un vice. Mais, sans elle, l'ambition ne serait point, qui nous pousse à vouloir surpasser les autres, en excellence et en puissance. C'est par elle que nous sommes des facteurs de l'évolution sociale.

L'orgueil est un défaut. Pourtant, grâce à lui, l'homme osa s'attaquer au secret des phénomènes; déroba le feu à l'Olympe; crut à son destin, celui de dominer la nature, d'enchaîner ses forces mystérieuses et de les asservir.

Pour le sage, il n'y a pas de mal ni de bien absolus; le juste ne connaît point de vérité qui ne contienne une parcelle d'erreur, il sait que l'erreur d'aujourd'hui peut devenir la vérité de demain. Il en est ainsi de toutes les valeurs attribuées aux choses par le commun. Apprenons à les contrôler sur la pierre de touche de nos symboles afin d'être la main et l'outil, l'architecte et la pierre dans la construction de cet édifice mystique que nous rêvons d'élever.

Avant de pénétrer dans le Temple pour y recevoir la lumière, le néophyte est enfermé dans un lieu sombre où tout l'incite à penser à la mort.

Toutes les évolutions procèdent de transformations successives qui, à ceux qui ne savent pas, apparaissent comme des cataclysmes définitifs et qui, avec le recul du temps, la sagesse et l'habitude de la pensée objective, ne sont plus que de simples accidents, d'insignifiantes variations dans la courbe ascendante. Ainsi, à l'alpiniste gravissant une arête vertigineuse, chaque pointe paraît être un sommet, chaque échancrure un abîme par l'illusion d'une perspective trop rapprochée alors que d'un pic voisin, il ne verrait que l'élan total de la cime vers la nue.

Avant de pénétrer dans le Temple pour y recevoir la lumière, le néophyte est enfermé dans un lieu sombre où tout l'incite à penser à la mort.

C'est qu'il convient de détruire avant de créer. L'homme poussière et pourriture, fera épanouir les fleurs délicates et parfumées; la terre, tombeau de toute matière vivante, nourrit de sa substance inépuisable le lys hiératique, la rose passionnée et la tulipe orgueilleuse.

L'évolution est une suite ininterrompue de révolutions et de réactions, dont les vagues montent de plus en plus haut, à l'assaut d'un idéal qui fuit sans cesse.

Il n'y a pas de repos dans ce monde car le repos serait le néant. Mais tout mouvement est relatif. Emportés à une vitesse vertigineuse sur notre planète, à travers les espaces stellaires, nous avons l'illusion de l'immobilité. En nous intégrant dans le dynamisme universel, nous pouvons atteindre à l'équilibre.

Tel est le secret qu'enseignent nos symboles, le splendide joyau de la couronne nouvelle que ceint l'initié.

G. GUTZEIT.

Petites Nouvelles

Brésil. — Selon des informations parues dans la presse, les loges du Brésil : qui avaient été fermées à la suite d'un décret du 23 octobre 1937, seraient de nouveau autorisées à reprendre leur activité.

Nous n'avons pas encore reçu confirmation officielle de cette bonne nouvelle, mais nous n'avons pas de peine à la considérer comme authentique, car si le décret du Gouvernement Vargas suspendait les réunions des loges, il n'avait cependant pas édicté de mesures spéciales contre les FF.'. MM.'. et n'a pas eu le caractère d'une persécution systématique de notre Ordre.

Chine. — Malgré la guerre sino-japonaise, les loges chinoises n'ont pas cessé de travailler. Une nouvelle loge sous l'Obédience de la G.'. L.'. des Iles Philippines a été installée le 10 décembre dernier à Shangai, sous le titre distinctif de « Sux ».

Les FF.'. MM.'. chinois s'occupent activement d'une quantité d'œuvres de secours et de protection dans lesquelles ils déploient une remarquable activité.

— Le maréchal Chang-Kai-Chek est membre de la loge Pagoda de Boston (G.'. L.'. de Massachussets). Le D^r San-Yat-Sen, fondateur de la République Chinoise, est également F.'. M.'..

(Revue M.)

Danemark. — La Grande Loge du Danemark (Rite Ancien et Accepté) a tenu sa 7^{me} Assemblée annuelle, les 26-27 mars, sous la présidence du T.'. R.'. G.'. M.'. C. Gunnarmann. Les garants d'amitié de la G.'. L.'. de France et de la G.'. L.'. Suisse Alpina ont apporté le salut de leur Grande Loge aux FF.'. danois. La G.'. L.'. du Danemark entretient des relations officielles avec 54 Puissances Maçonniques. A partir du 1^{er} jan-

vier 1939, les « *Latomiaë Daniaë* » deviendront l'organe officiel de la G. L.

Etats-Unis. — Le 18 septembre dernier eut lieu sur le paquebot « *California* », qui venait de quitter Los Angeles, une cérémonie funèbre maçonnique à laquelle prenaient part 72 maç., pour la plupart passagers. Il s'agissait de rendre les honneurs au maître d'hôtel qui décéda subitement peu après avoir pris la mer. On remplaça les tabliers maç. par les serviettes du restaurant, les FF. qui possédaient leurs décors maç. tenaient les cordons du poêle. Après la cérémonie, conforme aux usages maç., le cercueil fut immergé. Un procès-verbal a été rédigé mentionnant les noms, le domicile et la loge des assistants. Ceux-ci appartenaient à des At. de 25 Etats des Etats-Unis, au Panama, à l'Irlande, à l'Ecosse, à Cuba et à la Yougoslavie.

— Le nombre des membres de la G. L. de New-York a diminué de 9.000 pendant l'année 1936, passant de 278.000 à 269.000.

— Le T. Ill. F. John Cowles, Souv. Grand Commandeur du Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien et Accepté des Etats-Unis (Jurisdiction Sud) a été reçu membre d'honneur de la tribu indienne des Shoshone-Bannock d'Idaho qui, selon la coutume, lui ont donné un nom indien et l'ont appelé, par allusion à ses voyages incessants, « Nuage voyageur ». Les Indiens Sioux du Dakota l'avaient déjà nommé en pareilles circonstances « Chef de la Tribu de l'Agile à deux têtes ».

(Ch. d'U.).

France. — Le T. Ill. F. Groussier, Président du Conseil de l'ordre du G. O. de France, vient de faire un voyage dans le proche Orient pour inspecter les loges de son Obédience ayant leur siège en Egypte, en Palestine, au Liban et en Syrie. Il a eu l'occasion de constater que les Off. et les membres qui composent ces loges sont animés d'une ardente foi maçonnique et que la qualité des travaux ne laisse rien à désirer.

Grèce. — Le T. Ill. F. comte Harewood, beau-frère du roi d'Angleterre, G. M. adj. de la G. L. d'Angleterre, accompagné du F. Nicholl, G. M. des Cérémonies, se rendant à Chypre pour installer la Loge « *Othello* » n° 5670 à l'Or. de Famaguste, ont rendu visite à la L. « *Solon* » à l'Or. de Nicosie (Chypre), sous l'Obédience du G. O. de Grèce, le F. Photiadès, avait été délégué pour leur souhaiter la bienvenue. Quelques jours plus tard, le G. O. de Grèce les recevait dans son palais de la Rue Acharnon, à Athènes,

où en présence des membres du Conseil du G. O., le T. Ill. F. D^r P. Pappageorges, G. M., décernait au T. Ill. F. Harewood, le titre de G. M. Adj. honoraire et au T. Ill. F. Nicholl, celui de membre honoraire du G. O. de Grèce, et leur en remit les diplômes et insignes.

Une réception solennelle eut lieu quelques heures plus tard dans le Grand Temple, au cours d'une tenue en anglais de la L. Eleusis, sous l'Obédience du G. O.. Elle fut suivie d'une agape rituelle, servie dans une salle réservée de l'Hôtel de Grande-Bretagne. A cette occasion, le G. O. d Grèce a publié un compte rendu de ces manifestations et des discours prononcés. (Pythagoras-Gnomon).

Iles Philippines. — La G. L. des Iles Philippines, dans son Assemblée générale des 27-28 janvier, a voté une résolution désapprouvant la proposition présentée à l'Assemblée Nationale de rendre obligatoire dans les écoles l'enseignement religieux à caractère confessionnel. N'étant pas opposée à l'enseignement de la religion, elle considère que les écoles publiques ne doivent pas servir à une propagande religieuse sectaire.

Cette résolution a été communiquée aux autorités.

Dans le cas où ce projet serait adopté, elle annonce au gouvernement qu'un recours serait adressé à la Cour Suprême.

Salvador. — Nous avons reçu le 1^{er} numéro de la nouvelle revue maçonnique « Shitta », organe officiel de la G. L. Cuscatlan à San-Salvador. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau confrère.

— La G. L. Cuscatlan compte aujourd'hui 7 ateliers dont 6 ont leur siège à San Salvador et un à Sansonate. Elle a fêté en septembre dernier, son 25^{me} anniversaire et se félicite de sa prospérité.

Turquie. — Selon des renseignements que l'on nous a rapportés de Turquie, la Franc-Maçonnerie ne tarderait pas à se réveiller dans ce pays.

Vénézuéla. — La G. L. des Etats-Unis du Vénézuéla célébrera cette année, le centenaire de sa fondation. Elle se constitua en pouvoir légitime et souverain, le 13 septembre 1838 en se séparant de la Grande Loge de la Grande Colombie et a travaillé maçonniquement sans interruption depuis cette époque.

Philalthe's Society. — Le T. C. F. Alfred H. Moorhouse qui, en 1930, avait succédé au T. Ill. F. Robert L. Clegg, décédé, en qualité de président de la Société, a demandé à être relevé de ces fonctions auxquelles d'importantes occupations ne

lui permettant plus de consacrer une activité suffisante. Le Comité Exécutif des Philaethes lui a exprimé sa reconnaissance pour le dévouement dont il a fait preuve pendant ces huit années. Il a fait appel, pour son remplaçant, à notre excellent ami, le T.°. C.°. et très dévoué F.°. Cyrus Field Willard dont le nom et l'activité sont maintenant bien connus au sein de la Franc-Maçonnerie Universelle. Nous félicitons le nouveau président de l'honneur mérité qui lui échoit; nous nous en réjouissons avec tous ses amis et tous ceux qui savent avec quel zèle et quelle ferveur il lutte pour l'union étroite de toutes les Franc-Maçonneries.

Il est remplacé au Secrétariat de la Philaethes Society, par le F.°. Silas H. Shepherd, ancien membre du Comité des recherches de la G.°. L.°. de Wisconsin, et auteur de plusieurs ouvrages maçonniques.

Offres, Demandes et Recherches

On demande :

Ragon-Orthodoxie Maçonnique.
Adresser les offres à la G.°. Chancellerie.

Un abonné cherche à échanger timbres postaux. S'adresser au F.°. M. Fesneau, rue Gambetta, Fontaines-s.-Saône (Rhône).

Les Livres

Nous avons reçu :

M. Rachid-Erer : La Société Anonyme devant la crise économique.

O. Wirth : Qui est régulier?

Nous en parlerons dans notre prochain Bulletin.

La Rédaction.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport administratif de l'A.M.I. (Exercice 1937).....	
Compte rendu financier de l'exercice 1937.....	
Compte rendu de la Session du Comité Exécutif (Luxembourg, 29 janvier 1938)	
Convent de 1938	
Avis officiels	
Liste des dons reçus par la G. Chancellerie	
Election de dignitaires	
Revue Maçonnique :	
H. D. : Sur les Origines de la Maçonnerie en Ecosse....	
J. Mossaz : Le triste sort de la F. M. autrichienne..	
G. Gutzeit : Initiation	
Petites Nouvelles :	
Brésil, Chine, Danemark, Etats-Unis, France, Grèce, Iles Philippines, Salvador, Turquie, Vénézuéla, Philadelphie's Society	
Offres, demandes et recherches	
Les livres	

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I. :

		frs. ss.
	ARMAND BEDARRIDE. — Les théories politiques et économiques devant la Doctrine maçonnique	1,50
	Le Livre d'Instruction du Rose-Croix	2,50
	Le Livre d'Instruction du Chevalier Kadosch	2,50
1	ARTHUR GROUSSIÈRE. — Constitution du Grand Orient de France par la G.L.N. (1773)	10.—
13	∴ La Vérité sur la Franc-Maçonnerie	0,50
	∴ Discours et Documents maç. du XVIII ^e siècle	1,25
17	D ^r RAYMOND CORBIN. — Symboles initiatiques et Mystères chrétiens. Préface d'André Lebey. Couverture dessinée par St.-J. Landau	2,50
29		
30	R.-C. FEUILLETTE. — Précis de l'Histoire du Grand Orient de France (5 ^e mille)	2.—
32		
32	EDMOND GLOTON. — Instruction maçonnique aux Apprentis.	1,30
	» Memento des Grades de Perfection ..	1.—
	» Memento des Grades Capitulaires (des 2)	1.—
	» Memento des Grades Philosophiques ..	1.—
33		
34	ALBERT LANTOINE. — Hiram au Jardin des Oliviers, avec un portrait de l'auteur, bois gravé de P.-A. Gallien ..	1,25
37		
	ANDRÉ LEBEY. — Le Secret du Temple	2,25
	A. MICHA. — Le Temple de la Vérité ou la Franc-Maçonnerie dans sa véritable doctrine	6.—
40		
	D ^r CAMILLE SAVOIRE. — Regards sur les Temples de la Franc-Maçonnerie	4,50
43		
	LOUIS LACHAT. — La Franc-Maçonnerie opérative	3.—
43	GUISEPPE LETI et LOUIS LACHAT. — L'Esotérisme à la Scène.	2,50

Les frais de port pour les livres marqués d'un * sont à la charge de l'acheteur.

Ces différents imprimés ne sont livrés que sur justification des titres maçonniques.

N. B. — La librairie V. Gloton, à Paris (voir aux annonces) est dépositaire pour la France et les Colonies des ouvrages indiqués aux numéros 1 à 8, payables à raison de 5.— frs. français pour 1.— fr. suisse. Elle reçoit également les abonnements au Bulletin.

En vente à la Chancellerie de l'A. M. I. :

1. ED. QUARTIER-LA-TENTE : « Two Centuries of Freemasonry. Prix	3.— Frs. suisses
2. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1921 (Fondation de l'A.M.I.) à Genève.	3.— » »
3. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1923 à Genève	3.— » »
4. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1927 à Paris	2,50 » »
5. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1930 à Bruxelles	2,50 » »
6. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1932 à Istanbul	1,50 » »
7. Codes maçonniques (anglais, français et allemands)	1,50 » »
8. Annuaire de la Fr.-Maçonnerie Universelle (1932)	3.— » »

* . *

* ED. PLANTAGENET : Causeries Initiatives. I. II. III., chaque volume	2.— » »
H.-J. BOLLE : Le Temple, Ordre initiatique du Moyen-Age	0,75 » »
* ALBERT LANTOINE : Histoire de la Franc-Maçonnerie française	7.— » »
* ALBERT LANTOINE : Histoire du Rite Ecossais ancien et accepté	8.— » »
JOSEPH LETI. — Charbonnerie et Fr.-Maçonnerie dans le Réveil national italien	6.— » »
L. AMIABLE ET J. C. COLFAVRU. — La Fr.-Maçonnerie en France depuis 1725.	0,75 » »
ARMAND BEDARRIDE. — La Doctrine maçonnique	1,50 » »
FRANÇOIS RUCHON : Histoire de la Franc-Maçonnerie à Genève de 1736 à 1900.	7.— » »

Éditions du "Symbolisme"

	Fr. français
OSWALD WIRTH : Planches enluminées du Tarot, reconstitution des 22 Arcanes dans l'esprit et le style des originaux Introduction à l'étude du Tarot	30.— 6.—
Le Tarot des Imagiers du Moyen Age, avec nombreuses figures explicatives et 11 planches hors-texte	100.—
Le Poème d'Ishtar, Mythe babylonien interprété dans son ésotérisme	12.—
L'Idéal Initiatique, tel qu'il se dégage des rites et des symboles. Edition complétée	12.—
Le Symbolisme occulte de la Franc-Maçonnerie.....	9.—
J. CORNELOUP : Du Travail en Loge	5.—
Le Symbolisme Hermétique dans ses rapports avec l'Alchimie et la Franc-Maçonnerie (2 ^e édition)	30.—
Les Mystères de l'Art Royal	25.—
La Franc-Maçonnerie rendue intelligible aux Francs-Maçons I. Le Livre de l'Apprenti : II. Le Livre du Compagnon ; III. Le Livre du Maître. <i>Chaque manuel</i>	10.— 50.—
ARMAND BEDARRIDE : Le Travail sur la Pierre brute (2 ^e édition)	9.—
Règle et Compas	9.—
Les Mystères de l'Etoile Flamboyante. La Lettre G	12.—
Notions élémentaires de Maçonnerie.....	6.—
LEO HEIL : Le Grand Secret des Kabbalistes	9.—
ALBERT LANTOINE : T. I : Histoire de la Franc-Maçonnerie Française (3 ^e édition)	35.—
T. II : La Franc-Maçonnerie dans l'Etat.	35.—
Le Rite Ecossais ancien et accepté	40.—
Un Précurseur de la Franc-Maçonnerie, John Toland (1670-1722)	24.—
JACQUES MARÉCHAL : Essai sur l'Idéal Maçonique	7.50
A. SIOUVILLE : Le Prince de ce Monde et le Pêché originel...	20.—
Anciennes années du Symbolisme, 1926 et 1930 à 1937. Chaque année	25.—

Editions Maçonniques

*de la Resp. Loge « La Parfaite Intelligence et l'Etoile Réunies »,
à l'Or. de Liège :*

S'adresser pour l'envoi de ces brochures à M. Gegentilien, 172, Bd. d'Avroy, Liège, mais virer la somme correspondante au compte chèque postal n° 1294.55 Liège, Belgique, de M. Léon Deffet.

N. B. — La Grande Chancellerie se chargera volontiers, pour être agréable aux lecteurs du « Bulletin », de transmettre les commandes.

J. DEBRUGE. — Abrégé de l'Histoire de la R. L. La Parfaite Intelligence et l'Etoile Réunies.....	Frs. belges 2.—
H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Le Pantheisticon de Toland (1720)	» » 5.—
H. WELSCH ET H. DUBOIS. — Entretiens maçonniques de Lessing. Réédition des 3 premiers et traduction des 4 ^e et 5 ^e entretiens	» » 5.—
Un effort vers la Tradition, vers l'Unité et vers l'Idéal	» » 5.—

Editions de la Ligue Internationale des Francs-Maçons

	frs. ss.
F. UHLMANN. — Petit Manuel de la Franc-Maçonnerie, broché	3.50
» relié	4.50
Le même en allemand	
» Die Grosse Werklehre der Freimaurerei, br.	3.50
» relié	4.50
» 1. Le Livre de l'Apprenti.....	l'ex. 1.25
» 2. Le Livre du Compagnon.....	l'ex. 1.25
» 3. Le Livre du Maître.....	l'ex. 1.25
Les mêmes en allemand	
E. LENNHOF. — Die Nordamerikanische Freimaurerei.....	2.—
ED. PLANTAGENET. — La Franc-Maçonnerie française.....	2.—
(Id. en allemand).	